



*PÔLE
AMÉNAGEMENT, PAYSAGE ET ÉVALUATION*

“ L'année 2022 a été une année de transition pour le pôle Aménagement, Paysage et Évaluation. Tout d'abord avec la structuration et l'entrée en phase opérationnelle de nombreux projets. On peut citer notamment le diagnostic du plan paysage de la vallée verte, la contractualisation de la deuxième vague de l'opération panneaux photovoltaïques sur toitures publiques ou encore la dématérialisation de notre serveur informatique. Ensuite, le gain de 2 nouveaux appels à projet sur les mobilités et le Zéro Artificialisation Nette qui vont permettre d'enclencher un certain nombre d'actions sur les 3 prochaines années sur le territoire...

L'équipe d'ingénierie a aussi connu une phase de transition avec l'arrivée de 2 chargées de missions : Clara, en avril, nouvelle chargée de mission mobilité. Manon, arrivée en septembre, chargée de mission Économie Circulaire. Cette nouvelle mission, destinée à essayer dans tous les domaines d'actions, démarre avec l'élaboration de la stratégie territoriale. Ces 2 arrivées ont été accompagnées des départs de Edwige en décembre 2021 et d'Alexandre en juin, respectivement chargée de mission mobilité et chargée de mission PCAET. Merci à tous les deux pour leur implication et notamment Alexandre, présent depuis 12 ans, qui a su insuffler une dynamique sur le territoire avec de très nombreuses actions en faveur des économies d'énergies et d'une meilleure acceptabilité des EnR. Nous leur souhaitons de réussir et de s'épanouir dans leur nouveau projet professionnel.

Malgré cette phase de transition, de nombreuses actions ont été menées en cette année 2022. Nous vous laissons découvrir par vous-même les nombreuses actions portées et accompagnées par l'équipe du pôle !



Directeur général adjoint
ARNAUD SANCET

05 65 61 46 65 - 06 40 88 56 13
arnaud.sancet@parc-grands-causses.fr

PÔLE AMÉNAGEMENT, PAYSAGE & ÉVALUATION



ALEXANDRE CHEVILLON

Chargé de mission énergie climat
05 65 61 43 16 - 06 70 44 47 46
alexandre.chevillon@parc-grands-causses.fr

• DÉPART JUIN
2022 •



LUCAS PEYROTTE

Chargé de mission énergies renouvelables
05 65 61 46 69 - 06 70 42 06 04
lucaspeyrottes@parc-grands-causses.fr



JEAN-FRANÇOIS RAYMOND

Chargé de mission SIG, signalétique et évaluation
05 65 61 43 56 - 06 70 43 10 27
jean-francois.raymond@parc-grands-causses.fr



FABIEN DAUNAS

Chargé de mission aménagement et paysage
05 65 61 43 16 - 06 70 44 70 31
fabien.daunas@parc-grands-causses.fr



ROMAIN MUTHS

Conseiller Renov'Occitanie
05 65 61 43 51 - 06 73 54 42 34
romain.muths@parc-grands-causses.fr



IMANE ZOUMANE

Conseillère en énergie
06 73 90 15 29
imane.zoumane@parc-grands-causses.fr



ANNE-MARIE LANDES

Conseillère Renov'Occitanie
05 65 61 43 51 - 06 72 16 98 96
anne-marie.landes@parc-grands-causses.fr



JOHANNA GRAZIDE ABADIE

Conseillère en énergie
06 77 57 96 16
johanna.graziade@parc-grands-causses.fr



MANON LILAS

Chargée de mission CTO
05 65 61 43 16 - 06 40 83 84 47
manon.lilas@parc-grands-causses.fr

• ARRIVÉE 2022 •



CLARA STEYER

Chargée de mission mobilité
05 65 61 43 10
clara.steyer@parc-grands-causses.fr

• ARRIVÉE 2022 •



CHARTÉ 2022-2037



LA DERNIÈRE LIGNE DROITE

Tous les voyants au vert pour la nouvelle Charte du Parc ! Ce document-socle, qui décrit la stratégie du territoire à l'horizon 2037 et prévoit l'extension de son périmètre au Lodévois-Larzac, a passé avec succès plusieurs étapes décisives. L'arrêté ministériel qui doit renouveler le classement du Parc naturel régional est envisagé pour l'automne 2023.

Du 7 novembre au 12 décembre a eu lieu l'enquête publique relative au projet de Charte, dont le rapport est attendu dans les premières semaines de 2023. Moment charnière de la révision de la Charte, cette enquête publique a succédé à plusieurs avis et échanges qui, tous, ont permis d'affiner le document tout en le validant pour l'essentiel.



VOICI LES JALONS DE 2022 :



- ◆ 12 janvier, avis favorable de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France
- ◆ 1^{er} juin, avis intermédiaire du Préfet de Région
- ◆ 8 juillet, dossier déposé auprès de l'Autorité environnementale
- ◆ 21 juillet, visite des commissaires enquêteurs
- ◆ 3 & 4 octobre, visite de l'Autorité environnementale
- ◆ 20 octobre, avis de l'Autorité environnementale
- ◆ 25 octobre, validation de l'enquête publique par le comité de pilotage
- ◆ 28 octobre, conseil du Syndicat mixte du Parc avant la procédure d'enquête publique.

2023 laisse clairement entrevoir la dernière ligne droite du processus de révision de la Charte, amorcé en 2019 et mené dans la co-construction avec les acteurs et citoyens du territoire. L'agenda prévisionnel se décline de la façon suivante :



- ◆ Mi-janvier : rapport de la commission d'enquête
- ◆ Fin juin : avis final du Ministère de la Transition écologique
- ◆ Juillet à septembre : sollicitation des collectivités territoriales pour valider la Charte par délibérations
- ◆ Automne 2023 : arrêté ministériel.





Le Parc naturel régional des Grands Causses s'étend au nord de l'Hérault ! La révision de la Charte porte sur un périmètre élargi à 26 communes du Lodévois-Larzac. Cette extension permet d'englober l'ensemble du causse du Larzac au sein d'un territoire de projet, par-delà les frontières administratives des départements.

BUDGET

126 910€FINANCEMENT
2010-2022

+ 26 communes	= 119
+ 1 Communauté de communes	= 8
+ 526,3 km ²	= 3 805,65 km ²
+ 14 241 habitants	= 86 115

LA RÉVISION DE LA CHARTE EN 6 DOSSIERS

1

L'ÉVALUATION,

qui examine dans quelle mesure les objectifs de la Charte 2007-2022 ont été atteints



RÉALISÉ



2

LE DIAGNOSTIC TERRITORIAL,

qui étudie l'évolution du territoire actuel et présente le territoire d'extension



RÉALISÉ



3

LA SYNTHÈSE DE L'ÉVALUATION ET DU DIAGNOSTIC TERRITORIAL,

qui analyse l'impact de la Charte 2007-2022 sur l'évolution du territoire



RÉALISÉ



4

LE PROJET DE CHARTE 2022-2037



RÉALISÉ



5

LE PLAN DE RÉFÉRENCE, document cartographique majeur, en lien avec les orientations du Projet de Charte



RÉALISÉ



6

L'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE, qui prévient et intègre les conséquences de la Charte 2022-2037 sur l'environnement



RÉALISÉ



L'ensemble de ces documents sont disponibles sur le site internet du Parc www.parc-grands-causses.fr



AMÉNAGEMENT



ABRI DE TROUPEAU : NAISSANCE D'UN PROTOTYPE !

L'abri de troupeaux modulable est fonctionnel depuis juin au Gaec du Liquier, commune de Nant. Fruit de plusieurs années d'élaboration, cet abri modulable est une construction entièrement locale. Son matériau bois provient des forêts voisines de Saint-Jean-du-Bruel et a été transformé par la scierie nantaise Viala. Le bâtiment a été réalisé en atelier par la menuiserie millavoise Boissière & Fils. Le Gaec a assuré l'autoconstruction du bâti.

Réalisé sous l'impulsion du Parc des Grands Causses, cet abri modulable a été dessiné par le cabinet d'architecte Vinicius Raducanu. L'abri répond à plusieurs enjeux liés à l'élevage agropastoral et à l'environnement :

- ◆ la bonne intégration paysagère du bâti agricole
- ◆ la valorisation de la forêt-bois locale
- ◆ la construction saine et durable
- ◆ le bien-être des troupeaux de brebis
- ◆ la protection des ovins face à leur prédation par le loup
- ◆ le confortement de la tradition agropastorale, décisive pour l'économie locale (AOP Roquefort, future IGP pérail, tourisme agricole), pour les paysages et leur biodiversité (maintien des milieux ouverts).

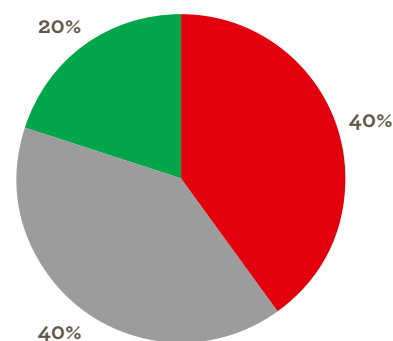
Un deuxième abri est déjà à l'étude, sur la base des enseignements livrés par le prototype.



BUDGET

72 150€

FINANCEMENT



GAEC DU LIQUIER



PLAN PAYSAGE : LA « VALLÉE VERTE » PREND DES COULEURS

Du Rozier au Viala-du-Tarn, le Plan paysage « Vallée verte » représente un bassin arboricole et viticole de 160km², étendu sur 16 communes de la vallée du Tarn. Ce plan vise au maintien et à la replantation de vignes et vergers sur les coteaux, à la cohérence paysagère et à la préservation de la biodiversité - pour faire face au dérèglement climatique et à la lutte contre des insectes invasifs et ravageurs -, à la maîtrise de la pression urbaine et touristique ainsi qu'à la protection et la gestion de la ressource en eau. Lauréat de l'appel à projet « Plans de paysage » du Ministère de la Transition écologique, le Parc a procédé en 2022 à un diagnostic du territoire concerné, sous toutes ses facettes : agriculture, nature des sols, paysage et patrimoine bâti, sites de loisirs touristiques, socio-économie, santé, cadre de vie, ressources naturelles et climat. Ce diagnostic prend en compte la perception des habitants et, à travers un questionnaire multicritères, celle des communes.

L'ensemble des données ont été rassemblées sur une cartographie à visée didactique qui permettra de définir un plan d'actions.



MOUCHE SUZUKII, PIÉGEAGE MODE D'EMPLOI

Parmi les objectifs du Plan paysage « Vallée verte », figure le déploiement d'alternatives aux produits phytosanitaires dans l'arboriculture. La vallée du Tarn n'a pas tardé à passer aux travaux pratiques par l'intermédiaire de l'APABA. Depuis plusieurs printemps, les vergers sont confrontés à la drosophila suzukii, un moucheron asiatique dont les larves sont dévastatrices pour les arbres fruitiers.

Les arboriculteurs expérimentent de nouvelles pratiques pour lutter contre cet insecte.



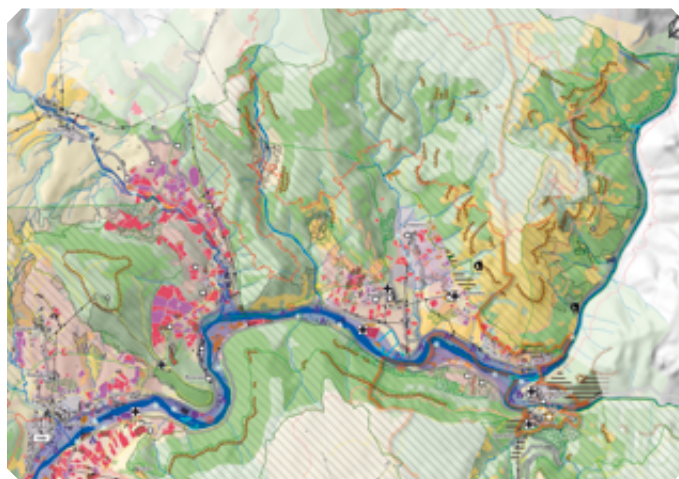
QU'EST CE QU'UN PLAN DE PAYSAGE ?

C'est une démarche volontaire, qui vise à définir un projet de territoire reposant sur la qualité, l'originalité et la richesse de celui-ci, permettant de rechercher une cohérence d'ensemble. Le paysage constitue à ce titre un élément fédérateur.

Le processus d'étude repose sur un travail en trois temps, avec le souci d'une concertation permanente et d'une appropriation du plus grand nombre, afin de rendre la démarche vivante et d'en assurer la pérennité.

Ces trois temps sont :

- le diagnostic (intégrant le constat, les dynamiques et les enjeux)
- la définition du projet de territoire
- le plan d'actions (les différentes actions à mener dans le temps pour mettre en œuvre ce plan de paysage).



BUDGET

50 000€

FINANCEMENT



DREAL Occitanie
Direction Régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement
d'Occitanie



En partenariat avec :

Communauté de communes Millau Grands Causses, Communauté de communes Muse et Raspes du Tarn, SMBVTA, Chambre d'agriculture de l'Aveyron et APABA



Plus de 30 projets d'aménagement accompagnés



VOLET AMÉNAGEMENT & INFRASTRUCTURES

- ◆ Aguessac : conseils pour la requalification d'espaces publics.
- ◆ Camarès : esquisse de l'aménagement du parking, point de départ de la randonnée vers les montagnettes du Rougier.
- ◆ L'Hospitalet-du-Larzac : réflexion pour la désimperméabilisation et la végétalisation de la cour de l'école.
- ◆ Millau : réflexion pour la désimperméabilisation et la végétalisation de 21 cours d'écoles.
- ◆ Saint-Rome-de-Tarn : appel à maîtrise d'ouvrage pour la requalification de la base de loisirs.
Aménagement d'un parking dans le secteur des jardins.
- ◆ Saint-Sernin-sur-Rance : esquisse de l'aménagement de l'aire de repos sur la D999.
- ◆ Confédération Générale de Roquefort : participation à l'élaboration d'une charte des bonnes pratiques pour les bergeries et salles de traites (intégration paysagère, mesures environnementales.)

VOLET ÉQUIPEMENTS

- ◆ Mostuéjols : évaluation des impacts d'une antenne-relais.
- ◆ Rebourguil : projet photovoltaïque au sol sur la zone artisanale Saint-Pierre pour l'entreprise Salaisons Cros.
- ◆ Roquefort : projet photovoltaïque au sol pour l'entreprise Le Vieux Berger à Roquefort.
- ◆ En lien avec son Schéma de développement des énergies renouvelables, le Parc a examiné plusieurs projets éoliens et rencontré de nouveaux opérateurs.

VOLET PATRIMOINE BÂTI & RESTAURATION

- ◆ Camarès : aménagement et mise en valeur des abords du château.
- ◆ Nant : projet de restauration de la toiture en lauzes de l'abbaye, en lien avec l'ouverture d'une micro-carrière.
- ◆ Accompagnement de particuliers pour des projets de restauration de bergerie, de toiture en lauzes, de croix (Saint-Germain, commune de Millau), de réhabilitation forestière (Martrin)...
- ◆ Au sein du Comité scientifique du Parc des Grands Causses : réflexion sur la réhabilitation des faïsses, anciennes terrasses cultivables.

Dans le cadre des labels :

- ◆ Bien Unesco Causses et Cévennes : participation à l'élaboration du nouveau plan de gestion 2022-2028.
- ◆ Opération Grand Site Cirque de Navacelles : participation à la commission paysage.
- ◆ Opération Grand Site Gorges du Tarn, de la Jonte et des Causses : participation au comité technique, aux orientations et au programme d'actions.
- ◆ Opération Grand Site Salagou/Mourèze : suivi.
- ◆ Site patrimonial remarquable de Saint-Rome-de-Tarn : aide à l'élaboration du dossier.
- ◆ Site patrimonial remarquable de Peyreleau : accompagnement du bureau d'études.

VOLET URBANISATION

- ◆ Verrières : cadrage du projet de lotissement à Vézouillac.
- ◆ Mostuéjols : rédaction du cahier des charges pour la végétalisation et la désimperméabilisation des sols, dans le cadre de l'opération Cœur de village.
- ◆ La Couvertorade : étude paysagère pour la révision de l'emprise de l'OAP (orientation d'aménagement et de programmation) à La Blaquèrerie. Cadrage du projet d'écohaméau à La Salvetat.
- ◆ Sévérac d'Aveyron : participation à l'opération Centre-bourg.

VOLET PAYSAGE

- ◆ Coupiac : démolition d'un silo, point noir paysager en centre ancien.
- ◆ Montclar : requalification d'une friche en jardin pédagogique.
- ◆ Saint-Juéry : projet de requalification, évolution des espaces verts autour de gîtes pour une gestion différenciée.
- ◆ Sévérac d'Aveyron : végétalisation d'un enrochement dans le périmètre classé du château.

PIERRE SÈCHE : TEST GRANDEUR NATURE POUR UN ENJEU DE TAILLE

Laubapro comme Lauziers bâtisseurs professionnels. Ce programme, porté par l'Association des bâtisseurs de la pierre sèche (ABPS) et accompagné par le Parc des Grands Causses, va revivifier les filières de la construction en lauzes et pierres sèches en Massif central.

Dans la perspective d'un chantier pilote de mur de soutènement à Peyreleau, deux techniques ont été testées en septembre et octobre. Ces essais ont eu lieu sur la plateforme de l'Espinas, à Ventalon-en-Cévennes (Lozère), sous l'œil des scientifiques de l'École nationale supérieure des Ponts-et-Chaussées avec l'appui des artisans de l'association ABPS. Ces tests de solidité ont porté sur un mur en pierre sèches clavées et sur un mur courbe en pierres assisées.

La publication des résultats permettra d'édicter des règles professionnelles pour les constructions en pierres sèches. De même que Laubapro a succédé au programme Laubamac, il sera prolongé par Lauba Éco : un programme destiné à conforter le modèle économique et l'utilisation écologique de la lauze et de la pierre.



BUDGET

110 000€

FINANCEMENT



FONDS NATIONAL
D'AMÉNAGEMENT
ET DE DÉVELOPPEMENT
DU TERRITOIRE

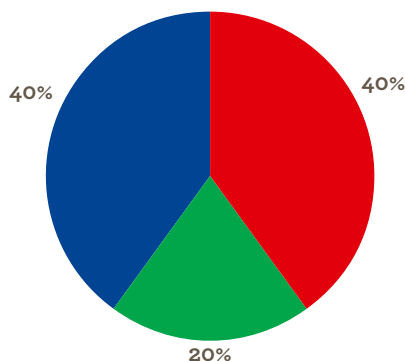
BONNES ONDES

Arnaud Sancet, directeur général adjoint du Parc des Grands Causses, a évoqué en février 2022 l'enjeu des micro-carrières de lauzes au micro de CFM Radio. Un entretien à réécouter sur cfm.radio.fr/micro-carrieres-de-lauzes

BUDGET

92 382€

FINANCEMENT



MICRO-CARRIÈRES, REPÉRAGES EN COURS



À la faveur d'un stage de quatre mois, un étudiant en Master 1 Géologie à Clermont-Ferrand a identifié 13 sites potentiels de micro-carrières de lauzes calcaires, sur les causses et avant-causses. Une expertise multicritères doit maintenant être réalisée.

De nouvelles extractions ont eu lieu au Pinel, pour un volume total de 25m³. Elles ont été destinées à la réhabilitation d'une jasse au Caylar, sur le Larzac héraultais.

PROMOTION DE LA FILIÈRE : DES PIERRES À L'ÉDIFICE

Les Parcs naturels régionaux d'Occitanie apportent leur pierre à la valorisation de la filière. Entre 2021 et 2022, ils ont accompagné dix projets intégrant l'utilisation de la pierre naturelle et locale. Ces projets ont été retenus sur la base d'un cahier des charges commun et au regard de leur complémentarité (restauration, artisanat d'art, formation...). Un nouvel appel à projets va être lancé pour 2023-2024.

Collectivement encore, les Parcs naturels régionaux d'Occitanie ont réalisé un film promotionnel de 3'17 qui valorise les ressources, les usages contemporains, les métiers et le caractère écologique de la filière pierre. Ce film éclaire la relation entre l'ancrage local de la pierre, le savoir-faire des professionnels et la tradition du patrimoine bâti en région Occitanie. Il place en exergue la modernité du recours à la pierre locale et la sobriété formelle du matériau.



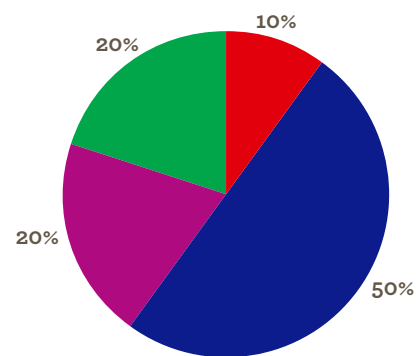


AIDE À LA REQUALIFICATION DES CENTRES-BOURGS : TOUR D'HORIZON



- ◆ Campagnac, Nant et Saint-Sernin-sur-Rance : aide à l'élaboration des pré-candidatures, accompagnement des comités de pilotage et préparation des candidatures pour le premier trimestre de cette année 2023.
- ◆ Saint-Affrique et Sévérac d'Aveyron : actualisation des contrats Bourg-centre (diagnostic, programme d'actions, projets liés à la démarche Petites Villes de demain).
- ◆ Saint-Rome-de-Tarn : accompagnement de plusieurs opérations. Cœur de village : diagnostic relatif aux espaces publics. Traverse d'agglomération : réflexion sur les espaces adjacents. Procédure Site patrimonial remarquable : aide à la délimitation du périmètre. Opération façades : définition d'un règlement. Accompagnement pour un conventionnement avec l'EPF (Établissement public foncier) relatif à l'achat et à la requalification d'îlots.
- ◆ Camarès : accompagnement sur les volets « espaces publics » et « commerces ».
- ◆ Nant : accompagnement du projet de rénovation de l'Hôtel de Ville et de la création d'un tiers-lieu.
- ◆ Belmont-sur-Rance : accompagnement pour l'aménagement de logements et d'un commerce.
- ◆ Millau : suivi du programme Action Cœur de ville, de la végétalisation des espaces publics, des aménagements cyclables.
- ◆ Campagnac : accompagnement pour la reprise d'un commerce.

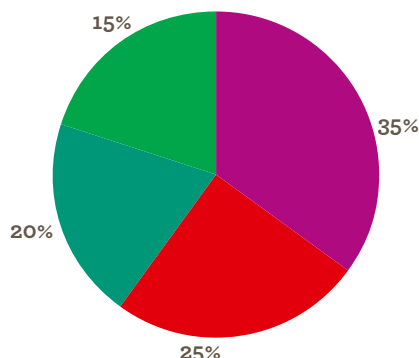
BUDGET
50 000€
FINANCEMENT



COLLECTIVITÉS



BUDGET
14 000€
FINANCEMENT



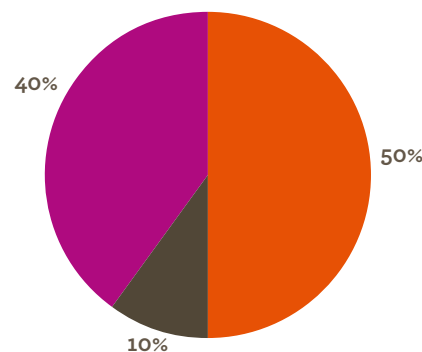
ATELIERS HORS LES MURS : COUPIAC ET SAINT-IZAIRE INNOVENT

Sous l'égide du Parc et de l'intercommunalité Saint-Affricain Roquefort Sept Vallons, Coupiac et Saint-Izaire ont accueilli des ateliers hors les murs : vingt étudiants de l'Université Paul-Valéry de Montpellier travaillent sur l'attractivité et le vieillissement des deux communes. Les deux villages sont les premiers en sud-Aveyron à expérimenter ce dispositif proposé par la Fédération des Parcs naturels régionaux de France. Les étudiants suivent soit un Master en Gestion des territoires et développement local, mention Espaces ruraux et développement local, soit un Master en Géographie aménagement environnement & développement, mention Projet d'aménagement et perspective territoriale. Dans un premier temps, en compagnie de leur enseignant, ils ont rencontré en octobre les élus de Coupiac et de Saint-Izaire. Puis, en novembre, ils ont déployé une concertation auprès des habitants, avec la mise en œuvre de cinq ateliers, et rencontré les professionnels du milieu agricole sur les deux communes. Leur travaux pratiques doivent aboutir à la production, fin février 2023, d'un projet de revitalisation des villages et de leur bassin de vie. Les deux communes vont ainsi bénéficier d'une expertise ciblée, réalisée par les professionnels de demain.

VIGIFONCIER, UN OUTIL BIEN PARTAGÉ

Le Parc des Grands Causses a accompagné, via notamment l'outil Vigifoncier, la commune de Comprégnac lors d'un appel à candidature de la Safer portant sur plus de 73ha de foncier agricole. Deux promesses d'achat pour plus de 5,6ha ont été signées, par lesquelles la commune se rend propriétaire de près de 1400m linéaire de berges, de parcelles situées sur le périmètre de protection d'un captage en eau potable, d'une cazelle-cathédrale sur les coteaux, ainsi que d'une parcelle destinée à l'amélioration de l'accès à la base de loisirs.

BUDGET
10 000€
FINANCEMENT



SCOT COLLECTIVITÉS



ZÉRO ARTIFICIALISATION NETTE : LES GRANDS MOYENS

De par la stratégie territoriale définie dans ses documents de planification, le Parc des Grands Causses œuvre pour la transition écologique, le maintien de l'agriculture agropastorale, la préservation des paysages et de la biodiversité. Aussi, la démarche Zéro artificialisation nette est, spatialement, une traduction forte de cette stratégie. En mars, le Parc a remporté un appel à manifestation d'intérêt (AMI) Zéro artificialisation nette qui va lui permettre de bénéficier d'outils opérationnels d'anticipation lors de l'élaboration des PLUi (plans locaux d'urbanisme intercommunaux). Cet AMI se décline en deux volets :

- ◆ le déploiement et l'analyse des données de l'OCSGE (occupation du sol à grande échelle, avec le centre de ressources OpenIG Occitanie).
- ◆ l'identification des zones de compensation de l'artificialisation, pour atteindre l'objectif Zéro artificialisation nette en cohérence avec l'objectif Zéro perte nette de biodiversité.

Des conventions avec l'ADEME et OpenIG ont été signées pour la mise en œuvre de l'AMI.

LA SAISON DES PLUI

Le Syndicat mixte du Parc apporte son expertise aux communautés de communes pour l'élaboration ou la révision de leur Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi). Une aide d'autant plus fructueuse que les PLUi doivent être en harmonie avec le SCoT du sud-Aveyron et la Charte du Parc, deux documents de planification réalisés par le Syndicat mixte. En 2022, le Parc naturel régional des Grands Causses a suivi :

- ◆ l'élaboration du PLUi Monts Rance et Rougiers, à travers un accompagnement sur le diagnostic et les enjeux environnementaux, puis le rendu d'un pré-avis sur le zonage
- ◆ l'élaboration du PLUi Des Causses à l'Aubrac, à travers le lancement des études et la fourniture de données sur le secteur du Sévérageais
- ◆ la révision des PLUi du Saint-Affricain Roquefort Sept Vallons, de Millau Grands Causses et de Larzac Vallées.

Le Parc a également rendu un avis sur le projet de SCoT du Pays Cœur d'Hérault, arrêté en novembre, dans le cadre de l'extension prochaine de son périmètre à 26 communes du Lodévois-Larzac.



SIGNALISATION D'INFORMATION LOCALE : LE TERRITOIRE EN HARMONIE

La signalisation d'information locale (SIL) couvre désormais la quasi-intégralité du territoire du Parc. En 2022, l'installation de la SIL a été finalisée sur tous les villages de la Communauté de communes Monts Rance et Rougier. C'est depuis 2014, en relation avec les intercommunalités sud-aveyronnaises et la direction des routes du Département, que le Parc supervise la mise en place de la SIL. L'enjeu est de résorber la publicité sauvage de bord de route et de lutter contre la pollution visuelle au moyen de supports harmonisés. La dernière opération va porter sur la pointe nord du territoire.

D'UN ŒIL AVISÉ

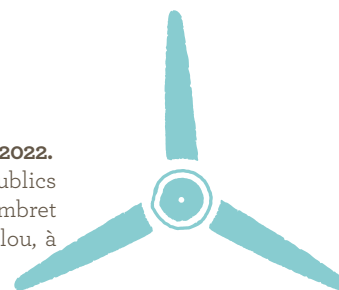
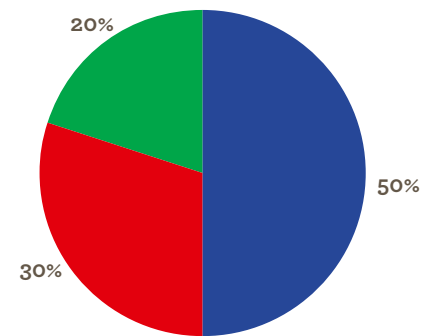
Le Parc naturel régional des Grands Causses a rédigé des avis sur plusieurs dossiers en 2022.

- ◆ Commission départementale de la nature, des paysages et des sites : équipements publics et résidentiel à Arnac-sur-Dourdou, hébergements touristiques à Rebourguil, à Combret (sites de Théronnel et Corbou), à Saint-Sever-du-Moustier, projets éoliens au Merdelou, à Broquiès et au Truel, projet de photovoltaïque au sol à Saint-Affrique.
- ◆ RTE-Enedis : lignes moyenne tension et transformateur à Sainte-Eulalie, Lauras, Fondamente, Millau et Rebourguil.
- ◆ Énergies renouvelables : éolien à Mélagues et à Fondamente (moulin du Bosc).
- ◆ Causses et Cévennes, paysages culturels de l'agro-pastoralisme : plan de gestion.
- ◆ Urbanisme : projet d'aménagement et de développement durable du PLUi Lodévois et Larzac.
- ◆ Permis d'aménager : lotissement à Millau.
- ◆ Permis de construire, déclaration préalable de travaux, certificats d'urbanisme : maison caussenarde Le Samonta, mur de soutènement à Peyreleau, terrassement à Saint-Georges-de-Luzençon, bâtiment à Azinières, unité de méthanisation à La Cavalerie, bergerie à Brusque, maison de vigne à Millau, bâtiment agricole à Creissels, jasse à La Roque-Sainte-Marguerite.
- ◆ Défrichements : à Arnac-sur-Dourdou.

BUDGET

190 000€

FINANCEMENT



ÉNERGIE & CLIMAT

CONTRAT D'OBJECTIF TERRITORIAL : L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE ENTRE EN JEU !

Le Contrat d'objectif territorial entre l'ADEME et le Parc des Grands Causses a été lancé officiellement en janvier, à la faveur du premier comité de pilotage.

Les contrats d'objectifs territoriaux accompagnent les collectivités dans leurs actions de transition écologique : performance énergétique des bâtiments, mobilités durables, économie circulaire, gestion-valorisation des déchets, énergies renouvelables et gestion des ressources naturelles. Le Parc des Grands Causses est devenu en 2021 le premier territoire de l'Occitanie et le deuxième de France à bénéficier d'un tel contrat. Celui-ci se traduit par une dotation de 350 000€ sur quatre ans.

Dans ce cadre, 2022 a vu la création d'une nouvelle mission au sein du Syndicat mixte du Parc : l'économie circulaire. Une ingénieure a été recrutée en septembre à cette fin.

L'économie circulaire consiste en la production durable de biens et de services, selon une utilisation raisonnée des ressources et une gestion vertueuse des déchets.

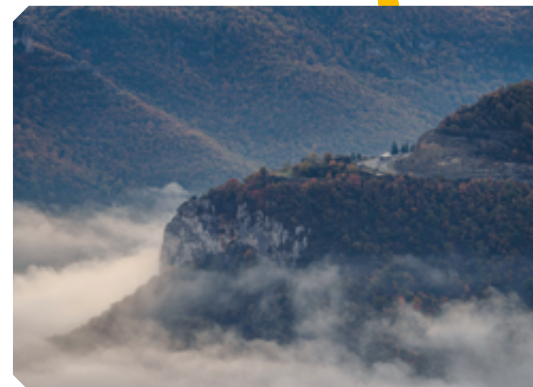
La mise en œuvre du contrat a commencé par la réalisation de deux diagnostics, l'un sur le volet « climat air énergie », l'autre sur le volet « économie circulaire ». Ce travail a été réalisé à l'échelle des cinq communautés de communes intégralement situées dans le périmètre du SCoT sud-Aveyron : Larzac Vallées, Millau Grands Causses, Monts Rance et Rougier, Muse et Raspes du Tarn, Saint-Affricain Roquefort Sept Vallons.

La démarche a donné lieu notamment à des entretiens avec des collectivités et à l'accompagnement de conseillers externes. Après la restitution des états des lieux, une demande de labellisation « deux étoiles » a été formulée pour le volet « climat air énergie ». Dans cette perspective, des audits ont été réalisés par des experts mandatés par l'ADEME.

Le diagnostic puis l'audit du volet « climat air énergie » ont permis d'affiner le programme d'actions. De nouvelles initiatives, en cours de réflexion, devraient s'y ajouter. À titre d'exemple :

- ◆ l'expérimentation d'un suivi de consommation d'énergies, d'eau et de carburant au sein d'une collectivité
- ◆ l'expérimentation du chiffrage d'un budget de Plan climat air énergie territorial
- ◆ la formation des instructeurs pour une meilleure intégration des enjeux « climat air énergie » lors de l'examen des demandes de permis de construire.

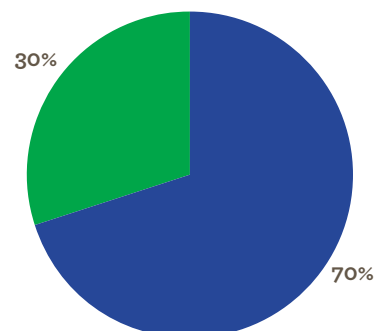
Domaine encore émergent, l'économie circulaire doit être structurée et dynamisée sur le territoire. Un voyage d'études aura lieu en cette année 2023, pour la construction d'une stratégie territoriale dédiée qui sera déclinée en un plan d'actions opérationnel d'ici le deuxième trimestre. Parallèlement, le Parc a accompagné les cinq communautés de communes ci-dessus dans leur réponse collective à un appel à candidature de la Région, relatif à la prévention et la gestion des déchets. Le caractère collectif de cette candidature vise à mutualiser les moyens et impulser une dynamique de territoire dans le domaine de l'économie circulaire. Une des actions prévues à court terme est la rédaction de programmes locaux de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA) pour chacune des intercommunalités.



BUDGET

500 000€

FINANCEMENT



SOLAIRE : PLUS DE 80 PROJETS EN TOITURE DES BÂTIMENTS PUBLICS

Avec 82 projets répartis sur 31 communes, la dynamique du Parc pour le développement du solaire photovoltaïque sur les toits des bâtiments publics recueille un succès constant. Ces projets représentent au total une production d'électricité supérieure à 5GWh par an. C'est l'équivalent, hors chauffage, de la consommation électrique annuelle de 500 foyers.

Le Parc naturel régional des Grands Causses contribue activement à l'ambition de l'Occitanie de devenir la première région européenne à énergie positive. À travers son Plan climat air énergie territorial (PCAET), il envisage d'exporter solidairement de l'énergie d'origine renouvelable auprès des métropoles.

Attentif au caractère vertueux des énergies renouvelables, le Parc valorise son gisement solaire et privilégie l'installation de panneaux photovoltaïques en toiture (il n'autorise le photovoltaïque au sol que sur les terrains dégradés, les délaissés et sites industriels). C'est dans ce cadre qu'il encourage les communes à doter leurs édifices et équipements publics en panneaux solaires.

Afin de leur faciliter la tâche, le Parc leur propose deux solutions :

- ◆ investir elles-mêmes dans l'installation photovoltaïque et donc vendre ou autoconsommer l'électricité produite. Pour cela, elles participent à un groupement de commandes coordonné par le Parc.

- ◆ louer les toitures à un opérateur qui prend en charge l'investissement et l'exploitation. Cette démarche de tiers-investissement fait l'objet d'un appel à manifestation d'intérêt auprès des opérateurs potentiels.

Le groupement de commandes a rassemblé 12 communes et 3 communautés de communes. Il se traduira par 22 installations, une puissance à installer de 1Mw et un investissement cumulé d'1,2M€. Les travaux, prévus pour 2023, sont confiés à deux entreprises locales, C2A à Lapeyre et Solar PV à Camarès.

L'appel à manifestation d'intérêt s'est conclu sur la sélection de la société Soleil des Grands Causses. Il a vu la participation de 19 communes et 3 communautés de communes et se traduira par 60 installations pour une puissance à installer de 4Mw. Sud Energia, coopérative d'épargne citoyenne, a été sollicitée pour participer à l'investissement. Les travaux sont confiés à C2A.





DU SOLEIL AU SOL



Pour le photovoltaïque au sol, très encadré sur le territoire, le Parc a accompagné plusieurs porteurs de projet, privés et publics :

◆ l'entreprise Salaisons Cros, sur la zone artisanale de Rebourguil, pour un projet de puissance 1MWc. Demande de permis de construire en cours.

◆ la Ville de Saint-Affrique, pour un parc photovoltaïque de 250kWc sur le site d'une ancienne décharge. Il s'agit du premier projet public en autoconsommation collective sur le territoire du Parc naturel régional. Il doit permettre à la commune de couvrir un cinquième des besoins en électricité de tous ses bâtiments publics. Une dérogation a été demandée au Ministère de l'Énergie pour une extension du périmètre à 20km.

◆ la commune de La Cavalerie et l'intercommunalité Larzac Vallées, pour un projet de 10MWc sur un ancien délaissé autoroutier. Les deux collectivités détiennent chacune 20% du capital de la société de projet, « Les Clapas », et participent à sa gouvernance. La mise en service du parc photovoltaïque est envisagée pour mai prochain.



En janvier, deux parcs photovoltaïques au sol ont été inaugurés par la coopérative d'électricité verte et locale Enercoop : à Belmont-sur-Rance et Calmels-et-le-Viala. Ces parcs possèdent chacun une puissance de 250kWc équivalant à la consommation résidentielle annuelle de 110 personnes. Ils ont été installés sur les sites d'anciennes décharges. Ces emplacements ont été identifiés par le Syndicat mixte du Parc, qui a formulé des recommandations pour une bonne intégration paysagère des projets.



OMBRIÈRES : L'AUTRE OPTION



Autre initiative du Parc pour le développement de l'énergie solaire : le déploiement d'ombrières photovoltaïques sur des équipements tels que les tribunes des stades, les parkings ou encore les préaux. Un inventaire de tous les sites propices à ce type d'installations a été mené à bien sur les communes de Millau et Sévérac d'Aveyron et va se poursuivre sur les autres localités du territoire. D'ores et déjà, plusieurs projets sont amorcés :

◆ à Saint-Affrique et sur la Communauté Saint-Affricain Roquefort Sept Vallons, un appel à manifestation d'intérêt a été lancé pour une puissance de 750kWc sur les futurs terrains de Padel, le parking du stade de Vendeloves et la tribune du stade du Bourguet. Avis de la DDT en attente quant au permis de construire.

◆ à Creissels, un projet de hangar photovoltaïque porte sur une puissance de 300kWc.





MERISIER, CHARME, PEUPLIER : UN TRONC COMMUN, LA PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE



Merisier, Charme et Peuplier : ces trois arbres désignent aussi trois appels à manifestation d'intérêt dans le cadre du programme ACTEE, action des collectivités territoriales pour l'efficacité énergétique. « Charme » concerne les établissements de santé et médico-sociaux, « Merisier » les établissements scolaires, « Peuplier » les bâtiments publics culturels.

Merisier

2022, année de lancement de l'AAP « Merisier », a donné lieu à des projets de rénovation dans les écoles de Sévérac d'Aveyron (Jean-Moulin et Recoules), Fondamente (+ bâtiment Baldi). 13 audits énergétiques ont été réalisés ou vont l'être sur d'autres bâtiments publics. En liaison avec le CPIE, des ateliers de sensibilisation du jeune public sont organisés dans les écoles entre 2023 et 2024 et durant les vacances scolaires dans les centres de loisirs..

Parallèlement, quatre écoles de Millau ont été équipées dans le cadre d'un marché public de la collectivité : Martel, Beauregard, Jean-Henri-Fabre et Eugène-Selles.

Charme

Dans le cadre de l'AAP « Charme », les bâtiments médico-sociaux de Millau ont fait l'objet d'un audit énergétique en février (centre hospitalier du Puits de Calès, sites de Sainte-Anne, Saint-Côme, centre de santé mentale et unité de pédopsychiatrie), de même que l'hôpital de Saint-Affrique. Cet audit vise à identifier les gisements d'économie d'énergie et de proposer des solutions d'amélioration, dans un triple souci de diminution des consommations, d'amélioration du confort intérieur et de réduction des émissions de CO₂.

Avec la flambée des prix du gaz et de l'électricité, les hôpitaux ont décidé d'engager les actions préconisées par l'audit et d'investir en faveur de leur réhabilitation énergétique.

Pour la Semaine européenne du Développement durable, le Parc naturel régional a mis en place une campagne de sensibilisation avec le centre hospitalier de Saint-Affrique. Petits-déjeuners et pauses-café ont été consacrés à la sensibilisation aux écogestes. Dans le même temps, l'association In'VD (Innovation Véhicules Doux), interlocutrice du Parc, a renouvelé sa manifestation « Une semaine sans ma voiture », invitant les personnels de l'hôpital à utiliser des modes de déplacement doux et collectifs sur leur trajet domicile-travail.

Peuplier

Cinq projets de rénovation sont accompagnés dans le cadre de l'AAP « Peuplier ». Ils portent sur les salles des fêtes de Brousse-le-Château (au stade le plus avancé : MOE a été engagée à la fin 2022 et le marché de travaux lancé) et Murasson, la future maison de l'artisanat au Clapier, le tiers-lieu de Verrières et plusieurs bâtiments publics à Saint-Affrique et sur la Communauté Saint-Affricain Roquefort Sept Vallons. D'autres accompagnements sont prévus dans les prochains mois : la salle des fêtes de Sauclières, la salle des fêtes du Truel (étude géotechnique réalisée pour projet de géothermie), le tiers-lieu de Nant et la salle des fêtes de La Cavalerie. Des bâtiments culturels de Millau seront équipés en Gestion Technique de Bâtiment 2023 (CREA, Musée, Maison du Peuple).

FINANCEMENT

CHARME

Un partenariat entre le PNRGC et les 3 centres hospitaliers (CH Saint-Affrique, CH Millau, Hôpital Fenaille Sévérac) :

939 700 € dont **338 255 €** de subventions d'ACTEE (Action des Collectivités Territoriales pour l'Efficacité Énergétique)

MERISIER

19 communes, communautés de communes et PNRGC partenaires et bénéficiaires :

1 345 750 € dont **579 875 €** de subventions d'ACTEE

PEUPLIER

11 collectivités et PNRGC partenaires et bénéficiaires :

548 500 € dont **269 520 €** de subventions d'ACTEE

Ce sont ainsi 1 149 841 € de subventions obtenues pour près de 2,8 millions d'euros de projets en faveur de la rénovation énergétique.



CHALEUR BOIS : UNE MISE EN RÉSEAUX



Le Parc encourage le développement de projets d'énergie bois-biomasse, au service de la transition écologique, de la gestion raisonnée des forêts et de la dynamisation de la filière locale bois.

Au cours de 2022, trois projets de réseau de chaleur ont été accompagnés :

- ◆ à Nant, pour un réseau desservant des bâtiments publics, deux maisons de retraite et une structure d'hébergement touristique
- ◆ à Roquefort, pour un réseau alimentant des bâtiments publics et des industries
- ◆ à Millau, pour un réseau raccordé à des bâtiments publics et à des logements sociaux.

Parmi les autres projets ayant bénéficié de l'expertise du Parc, mentionnons :

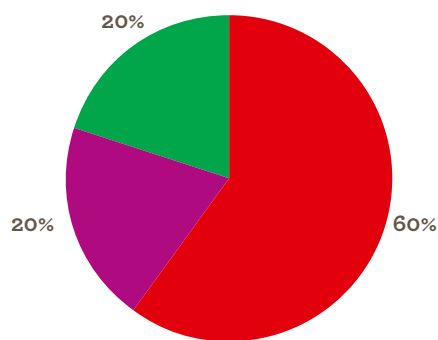
- ◆ à Saint-Rome-de-Tarn, le remplacement d'une chaudière fioul par une chaudière à granulés bois commune à l'école et aux logements de l'ancienne gendarmerie
- ◆ à Fondamente, l'installation d'une chaudière à granulés bois commune à l'école et à la future cantine/maison de soins partagés
- ◆ à Sévérac d'Aveyron, le remplacement des chaudières fioul des écoles Jean-Moulin et de Recoules par des chaudières à granulés bois.





BUDGET
36 000€
FINANCEMENT

73 COMMUNES ONT CHOISI LE CIEL ÉTOILÉ



Au cours de l'année, 23 nouvelles communes du Parc ont adopté l'extinction de l'éclairage public, portant à 73 le nombre de celles qui ont pris cette décision vertueuse et économe. Désormais, 80% des communes du Parc naturel régional des Grands Causses adhèrent à la démarche. Deux communes sont en phase de réflexion.

Frontalier du Parc national des Cévennes qui est la deuxième réserve de ciel étoilé au monde, le Parc naturel régional des Grands Causses incite les communes de son territoire à éteindre leur éclairage public et, via son conseil en énergie partagé, les accompagne dans la mise en œuvre de cette extinction. Il s'agit à la fois de diminuer les consommations énergétiques du territoire et de résorber la pollution lumineuse de nuit.

COLLECTIVITÉS



RÉNOV'OCCITANIE, DE BON CONSEIL

Installé au siège du Parc à Millau, le guichet unique Rénov'Occitanie est un service public régional qui conseille et accompagne les projets de rénovation énergétique du bâti. Deux techniciens effectuent des audits à domicile, esquissent les scénarios possibles de rénovation, orientent les propriétaires vers les aides existantes et les assistent dans leurs démarches administratives. Ils veillent à la bonne conformité des travaux. Dans un souci de proximité, ce guichet est itinérant : en 2022, il a tenu 14 permanences mensuelles sur le territoire du Parc naturel régional des Grands Causses et 9 sur celui de l'Aubrac.



1614

RENSEIGNEMENTS
AUX PARTICULIERS sur
les PNR Grands Causses
et Aubrac

276

CONSEILS
PERSONNALISÉS
dont 44 visites
de terrain et
3 analyses de devis

200

AUDITS
ÉNERGÉTIQUES
dont 83 maisons
individuelles et 117
logements répartis
dans 7 copropriétés

97

MISSIONS
D'ASSISTANCE À
MAÎTRISE D'OUVRAGE
dont 92 logements en
copropriétés et 5 maisons
individuelles

9

COPROPRIÉTÉS
ACCOMPAGNÉES

APÉROS DE LA RÉNO

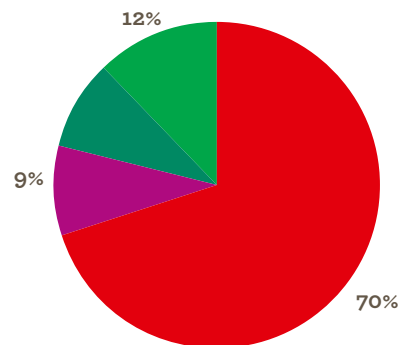
Dès février, le guichet Rénov'Occitanie a organisé son deuxième « Apéro de la réno ». L'initiative avait été éternée avec succès en 2021, donnant lieu à une rencontre conviviale entre professionnels sur le thème de l'isolation extérieure. Cette fois, elle a eu lieu à Saint-Affrique et a été consacrée au photovoltaïque ainsi qu'à la rénovation énergétique de l'habitat. La rencontre a été l'opportunité, pour les chargés de mission du Syndicat mixte, de présenter le cadastre solaire, plateforme internet accessible via le site du Parc.

Les « Apéros de la réno » suivants ont porté sur les aides financières (à Montlaur, Millau et Sévérac d'Aveyron) ainsi que sur la thématique de la fin du fioul (à Millau).

Autant de rencontres qui contribuent à animer la réflexion et la filière dans le domaine de la transition écologique.



BUDGET
210 500€
FINANCEMENT

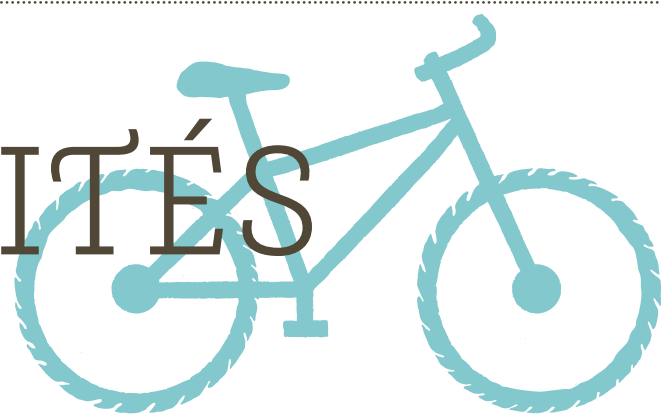


COMMUNAUTÉS
DE COMMUNES





MOBILITÉS



AVENIR MONTAGNE MOBILITÉ

En liaison avec les communautés de communes Millau Grands Causses et Saint-Affricain Roquefort Sept Vallons, la commune de Sévérac d'Aveyron et l'association In'VD, le Parc naturel régional a remporté l'appel à manifestation d'intérêt Avenir Montagne Mobilité.

Porté par l'Agence nationale pour la cohésion des territoires, cet AMI permet d'accélérer la transition des mobilités sur le territoire, de consolider et étoffer le bouquet de solutions douces et alternatives proposées aux usagers.

L'AMI Avenir Montagne Mobilité se traduit par le financement à 50% de quatre projets :

- ◆ l'autopartage entre particuliers
- ◆ la location longue durée de VAE (vélos à assistance électrique) équipés
- ◆ la « Malle postale », test d'un service de transport de bagages le long du GR®736 Gorges et vallée du Tarn
- ◆ « Vitamines 12 », expérimentation de prototypes ultralégers à propulsion humaine.

BUDGET

372 000€

FINANCEMENT



AGENCE NATIONALE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES



COLLECTIVITÉS



AUTOPARTAGE : LA FLOTTE CITIZ S'AGRANDIT

Un minibus de neuf places est venu étoffer la flotte des véhicules proposés en autopartage.

Il est mis à disposition par la Communauté de communes Larzac Vallées et stationne à Cornus, La Cavalerie ou Nant, au gré des trajets de ses utilisateurs. Ce véhicule de transport collectif peut être réservé par tous les habitants inscrits au service et, prioritairement, au milieu associatif. L'intercommunalité offre un week-end gratuit d'utilisation du minibus aux associations de son territoire, auxquelles sont également allouées des conditions préférentielles pour sa location.

L'autopartage est expérimenté en sud-Aveyron par le Parc naturel régional des Grands Causses qui, il y a cinq ans, a adhéré à la plateforme Citiz, premier réseau coopératif d'autopartage en France. Aujourd'hui, la flotte d'autopartage représente sept véhicules, les six autres étant mis à disposition du public à Millau, Saint-Affrique, Campagnac et La Cavalerie.

En 2022, le recours à l'autopartage a connu un vrai bond : en juillet et août, le nombre de trajets a été multiplié par trois. En comparaison de 2021, le nombre d'utilisateurs uniques a presque doublé. Une dynamique à laquelle l'Office de Tourisme Millau Grands Causses a contribué en proposant aux estivants d'accéder aux véhicules en autopartage via son propre compte Citiz.

LE SERVICE CITIZ DANS LES GRANDS CAUSSES EN 2022 C'EST :

7 VÉHICULES

+75% D'UTILISATEURS UNIQUES EN 2022

(par rapport à 2021), avec un nombre croissant d'utilisations croisées (inscrits Citiz venant d'autres territoires)

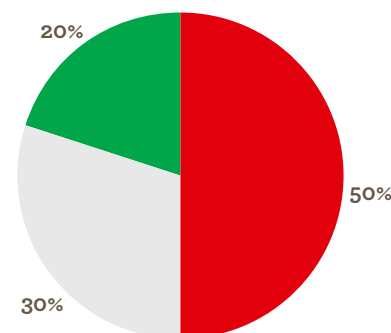
579 TRAJETS SUR L'ENSEMBLE DES VÉHICULES EN 2022

dont plus d'1/4 sont des trajets « externes » (effectués par des personnes non affiliées au propriétaire du véhicule)

BUDGET

168 000€

FINANCEMENT





MOBILITÉS DOUCES : ÇA ACCÉLÈRE !

Mobile, sans maux ni bile pour la planète

À trois reprises en 2022, la création « Mobile, sans maux ni bile pour la planète » a été présentée au public. Coproduction du Parc naturel régional et de la compagnie Les Thérèses, ce spectacle de sensibilisation aux mobilités douces et alternatives est écrit et interprété par Doun, comédien, magicien, jongleur et musicien installé en Sévérageais. Le festival millavois Les Givrées, le Défi éco-planète des écoles de Millau et la Semaine européenne de la mobilité à Sévérac d'Aveyron ont accueilli ce moment scénique, empreint d'humour et de bons conseils.



À bord du Train des Viaducs

Le 18 septembre, la Région Occitanie et l'association Amiga ont proposé un trajet à bord du « train des Viaducs » : un parcours-découverte de la ligne SNCF Béziers-Neussargues entre Saint-Rome-de-Cernon et le Cantal, reliant symboliquement le viaduc autoroutier de Millau au viaduc ferroviaire de Garabit. Les Parcs des Grands Causses et de l'Aubrac se sont associés à cette initiative en sensibilisant les 220 passagers à la lecture des paysages traversés.

Virage vers le futur

Réalisé par Les Utopiens, « Virage vers le futur » est un documentaire consacré à la mobilité rurale en Aveyron, à travers le recueil de nombreux témoignages. Conçu à l'initiative de six associations, il est soutenu notamment par le Parc des Grands Causses. L'avant-première a eu lieu le 25 novembre à Saint-Geniez d'Olt en présence de 80 personnes. Plusieurs projections sont prévues en 2023.



BUDGET

8 400€

FINANCEMENT



L'ÉCOCONDUITE, LA BONNE CONDUITE

Aux agriculteurs, aux agents de collectivités, à tous les citoyens, le Parc propose depuis plus de dix ans une formation à l'écoconduite.

La flambée des coûts du carburant conforte un peu plus le syndicat mixte dans le bien-fondé de cette action, sur un territoire où la voiture individuelle reste dominante. Du 19 au 23 avril, 195 personnes (90 particuliers et 38 agents municipaux) ont été initiées à l'écoconduite dans le cadre d'une semaine de sensibilisation-formation. Au total, en 2022, 195 personnes (90 particuliers et 105 agents municipaux) ont appris les gestes d'une écoconduite exemplaire : mieux utiliser le compte-tours, adapter leur régime moteur, engager rapidement le rapport supérieur, anticiper la circulation.

L'écoconduite génère en moyenne une économie de carburant de 15%. Bien plus réactive qu'on ne le suppose, elle se traduit même par un gain de temps.



COLLECTIVITÉS
LOCALES



VÉLOS ÉLECTRIQUES, LA LOCATION DURABLE !



Deuxième projet financé par l'AMI Avenir Montagne Mobilité : la location longue durée de vélos à assistance électrique (VAE) équipés, à Millau, Saint-Affrique et Sévérac d'Aveyron. Son objectif est de proposer une solution de mobilité quotidienne, décarbonée et active aux résidents, notamment les personnes à faibles revenus. Quarante VAE équipés et plusieurs sièges bébé, remorques pour enfants et remorques pour marchandises ont été acquis par le Parc auprès d'un fournisseur local.

Ce projet s'inscrit dans le prolongement des prêts gratuits d'une semaine proposés depuis sept ans par le Parc des Grands Causses. En 2022, l'opération a été déclinée dans quinze communes du territoire. Plus de 500 personnes, au total, ont testé les avantages et l'attrait du vélo électrique.

Par-delà la location longue durée, le Parc envisage d'ores et déjà d'expérimenter un service de leasing de VAE.

VITAMINES 12, NOUVELLES MOBIL'IDÉES !

Vitamines 12, projet porté par l'association In'VD (Innovation Véhicules Doux), entend faire émerger sur le territoire des véhicules ultra-légers à propulsion humaine et assistance électrique jusqu'à 45km/h. Vélotos, speedbikes, triporteurs, voitures électriques : autant de solutions que l'association, interlocutrice du Parc des Grands Causses, souhaite proposer à un échantillon d'habitants pour une utilisation quotidienne à titre expérimental.



inVD
INNOVATION VÉHICULES DOUX



QBX-VÉLOTO : UN VÉLOTO POUR LES TERRITOIRES RURAUX

Le Parc a soutenu la candidature d'un constructeur de vélotos QBX, dans le cadre de l'AMI CIMAC du Massif central. Cet appel à projet a été remporté en partenariat avec la Communauté de Communes Millau Grands Causses et In'VD. Il va permettre à QBX Quadbike de développer son concept de véloto (vélo à 4 roues, carrossé, intégrant un panneau solaire, pouvant rouler jusqu'à 45 km, hybride de moins de 100 kg) avec une optimisation, une homologation et le lancement d'une expérimentation avec 10 exemplaires. Si les essais sont concluants, une industrialisation sur le territoire pourrait voir le jour.



MOBILITÉ, RURALITÉ : UNE SECRÉTAIRE D'ÉTAT EN VISITE !

Secrétaire d'État à la ruralité, Dominique Faure a pris connaissance de la stratégie du Parc en faveur des mobilités douces et alternatives, lors de sa venue à Pont-de-Salars le 21 octobre. C'est Séverine Peyretout, élue déléguée du Parc naturel régional, qui a présenté l'éventail des solutions proposées par et sur le territoire.



***PÔLE
RESSOURCES NATURELLES
ET BIODIVERSITÉ***

“

L'année 2022 est l'année de tous les records. Plusieurs faits marquants se sont déroulés avec notamment les nombreux incendies qui ont marqué les esprits et impacté la forêt et les paysages. Le Parc est venu en soutien des communes sinistrées et s'est investi afin que les communes puissent rebondir. C'est ainsi qu'un diagnostic des travaux à réaliser en urgence a été mené à la suite des incendies de Comprégnac et de Mostuéjous (Office national des forêts) et que le Parc devrait porter à moyen terme un plan de massif de défense des forêts contre les incendies.

Concernant la ressource en eau, le territoire a subi un déficit pluviométrique inédit impliquant un étiage sévère de nos sources et cours d'eau surveillés par les équipes du Parc. Une diminution des usages durant l'été a été nécessaire encadrée par plusieurs arrêtés sécheresse.

Durant l'été, une action mettant en valeur les odonates avec une journée libellules à Montlaur, l'édition d'un livret et la création d'une sculpture a permis de sensibiliser les habitants afin de préserver les odonates menacés et leurs habitats.



Directeur général adjoint

LAURENT DANNEVILLE

05 65 61 43 59 - 06 37 58 72 03

laurent.danneville@parc-grands-causses.fr

PÔLE RESSOURCES NATURELLES & BIODIVERSITÉ



CHRISTOPHE APOLIT

Assistant de gestion hydrogéologue

05 65 61 43 67 - 07 86 93 53 22

christophe.apolit@parc-grands-causses.fr



JÉRÔME BUSSIÈRE

Chargé de mission biodiversité, forêts, zones humides

05 65 61 43 12 - 06 70 42 23 88

jerome.bussiere@parc-grands-causses.fr



LAURE JACOB

Chargée de mission milieux naturels, faune, flore

05 65 61 43 60 - 06 70 41 82 99

laure.jacob@parc-grands-causses.fr

SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF



DELPHINE DAUMAS

Technicienne SPANC

05 65 61 43 55 / 06 47 75 35 42

delphine.daumas@parc-grands-causses.fr



SYLVAIN COULY

Technicien SPANC

05 65 61 43 18 / 06 85 26 08 33

sylvain.couly@parc-grands-causses.fr



MAXIME PETRAUD

Technicien SPANC

05 65 61 43 50 / 06 47 75 30 78

maxime.petraud@parc-grands-causses.fr



FLORENT PRADEILLES

Technicien SPANC

05 65 61 43 68 / 06 47 75 30 80

florent.pradeilles@parc-grands-causses.fr



ALICIA MALCLES

Technicienne SPANC

05 65 61 43 68 - 06 31 09 09 69

alicia.malcles@parc-grands-causses.fr



SYLVIE SERE

Secrétariat

05 65 61 43 14

spanc.pnrgc@parc-grands-causses.fr

L'EAU

21

20

19



Tournée mensuelle du suivi des sources

LA RESSOURCE EN EAU FORTEMENT IMPACTÉE EN 2022

Jamais, depuis la sécheresse de 2003, les débits des cours d'eau n'ont été aussi bas qu'en 2022 sur le territoire. Le Parc naturel régional des Grands Causses, qui assure un suivi quantitatif et qualitatif des rivières et des réserves souterraines, s'en est alarmé dès le printemps. Les mois suivants n'ont fait, en cette année si révélatrice du changement climatique, que confirmer ses inquiétudes.



Début mai, un bulletin hydrologique publié par le Parc a alerté sur la faiblesse inhabituelle des débits, comparables à ceux d'une année de sécheresse.

Le croisement des données avec les relevés météorologiques a mis en évidence un constat : avec des températures supérieures de 3,9° aux normales saisonnières et un déficit de précipitations de 80%, un épisode orageux ne suffirait pas, à lui seul, à augmenter le débit des sources.

Une prévision hélas avérée au début de l'automne. Les 53 stations de mesure gérées par le Parc ont montré les niveaux exceptionnellement bas des cours d'eau. Ceux-ci ont atteint par endroits leur débit minimal sec, observable en moyenne tous les cinq ans. Du reste, les pluies de la fin de l'été ont bénéficié exclusivement aux eaux de surface



mais ont été trop insuffisantes pour recharger les masses d'eau souterraines. Sur la source de l'Espérelle, qui dessert l'agglomération de Millau en eau potable, les mesures réalisées de juin à septembre font état de débits analogues, voire même inférieurs, à ceux de l'été 2003.

Aujourd'hui où les premiers effets du changement climatique laissent entrevoir jusqu'à 20 journées estivales de plus par an (et une diminution des jours de pluies, celles-ci devenant simultanément plus intenses), le Parc des Grands Causses continue d'agir pour la connaissance, la préservation et la gestion de la ressource en eau. Il œuvre notamment à la protection des masses d'eau souterraine et des captages d'eau potable, réalise des études hydrologiques et piézométriques du milieu karstique, veille à la bonne conformité des dispositifs d'assainissement autonome.



En 2022, le réseau de suivi des eaux souterraines du Parc naturel régional des Grands Causses, c'est :



22

STATIONS DE SURVEILLANCE QUALITATIVE

44

STATIONS DE SURVEILLANCE QUANTITATIVE

6204

ANALYSES QUALITATIVES RÉALISÉES

3

TRAÇAGES RÉALISÉS EN LIEN AVEC LA DIR (Direction Interdépartementale des Routes)

1080

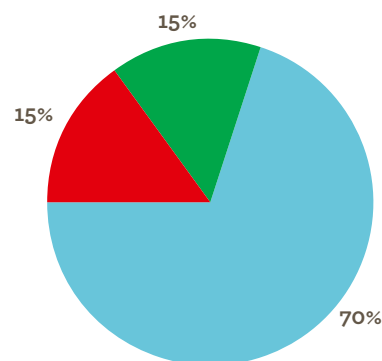
ANALYSES ET PARAMÈTRES PHYSICO-CHIMIQUES BANCARISÉS

- ◆ un suivi mensuel de l'AMPA sur les sources de Beldoire et de Rouveyrol
- ◆ le suivi mensuel des nitrates sur quatre sources hors réseaux : Taurin (Saint-Rome-de-Tarn) et Hermelix (Versols-et-Lapeyre), Forage F1 et F2 de Mostuéjols
- ◆ la mise en place d'un suivi exceptionnel suite à l'incendie de Mostuéjols
- ◆ la mise en place d'un suivi de la nappe du Lias qui est captée par un forage chez plusieurs particuliers (piézomètres) afin d'étudier et mieux connaître cette ressource. Ce suivi doit être pérenne avec des mesures effectuées tous les ¼ heure.

BUDGET

120 000€

FINANCEMENT





PÉDAGOGIE À LA SOURCE... DE LA DRAGONNIÈRE

« Eaux souterraines, rendre visible l'invisible » : pour décliner localement la thématique de la Journée mondiale de l'eau, le 22 mars, le Parc des Grands Causses a présenté au grand public la source de la Dragonnière et sa station de captage, qui alimentent Saint-Affrique en eau potable. L'opportunité de rappeler que tous les ans, en moyenne, 500 000m³ d'une eau riche en fluor rejoint les châteaux d'eau saint-affricains. Les techniciens du Parc ont ensuite emmené leurs auditeurs vers le trop-plein de la source, leur expliquant au passage le fonctionnement du milieu karstique des Grands Causses.



TRAÇAGES PARTAGÉS

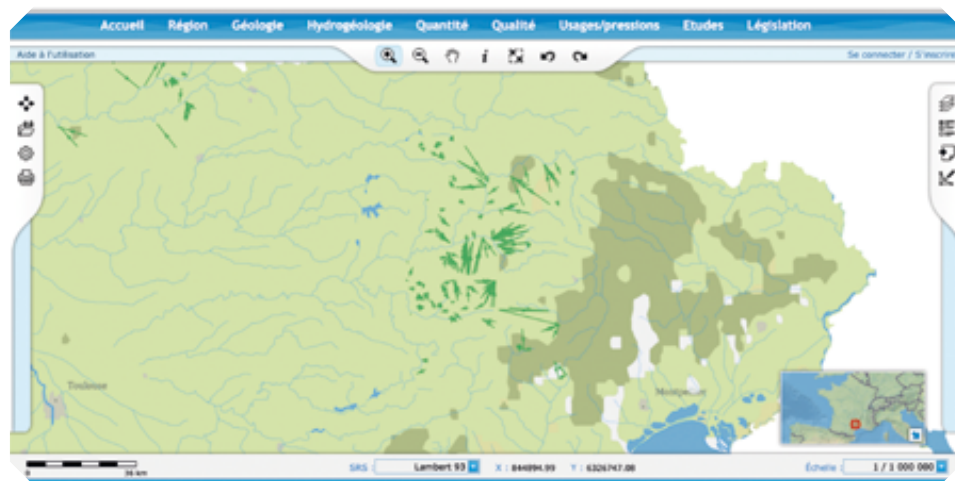
Grâce à ses travaux hydrogéologiques, le Parc possède aujourd'hui une connaissance quasi-intégrale des systèmes aquifères du territoire. Les dernières études en cours portent sur le secteur des monts de Lacaune.

Les données hydrogéologiques recueillies par le Parc sont aujourd'hui mises à disposition de ses partenaires au moyen de l'application « BD Traçages » du BRGM. L'enjeu est de valoriser ces données et de les partager, notamment pour la préservation de la ressource en eau lors de projets d'aménagement.

Tous les traçages réalisés depuis trois décennies sur le territoire du Parc ont été intégrés sur l'application. Les données couvrent les Grands Causses et les avant-causses. S'y ajoutent d'anciens traçages spéléologiques, ceux effectués par les bureaux d'études dans le cadre des procédures de périmètre de protection, ou encore les traçages du Parc relatifs aux bassins de décantation de l'autoroute A75.

Après formation, l'équipe du Parc a intégré les données de traçage sur le site bdtracages.brgm.fr. Le Parc est identifié comme le producteur de données et le validateur pour l'ensemble du département de l'Aveyron. Il sera associé aux réunions techniques pour l'amélioration continue de l'application.

Les données renseignent un large éventail d'informations pour chaque traçage : date et lieu d'injection, type de traceur, lieu et durée de restitution, distante apparente, masse injectée et restituée, temps de transfert, concentration et dilution...



Site du SIGES Occitanie



SPANC

UN NOUVEAU SECTEUR D'ACTION

Nouveau secteur de compétence pour le Spanc, service public de l'assainissement non collectif : son périmètre s'étend désormais à la Communauté de communes Monts Rance et Rougier ainsi qu'au pays des Sept Vallons.

Le champ d'intervention du Spanc s'étend sur 18 nouvelles communes : Balaguiet-sur-Rance, Belmont-sur-Rance, Broquiès, Camarès, Combret, La Serre, Laval-Roquecezière, Martrin, Montfranc, Mounès-Prohencoux, Murasson, Peux-et-Couffouleux, Plaisance, Pouthomy, Rebourguil, Saint-Juéry, Saint-Sernin-sur-Rance, Saint-Sever-du-Moustier.

Les techniciens du Spanc examinent les dispositifs d'assainissement autonome sur le territoire, apportent un conseil pour la mise en conformité, puis valident les dossiers de réhabilitation.

Au cours de 2022, dans le cadre d'un programme de réhabilitation, 13 dispositifs ont été réalisés. Cela représente un montant cumulé de 121 467€ de travaux, subventionnés pour 34,6% par l'Agence de l'eau Adour-Garonne. Neuf autres dispositifs doivent être parachevés en 2023.



En 2022, le SPANC du Parc concerne:

86
COMMUNES

9200
DISPOSITIFS



En 2022 :

◆ Les **621 visites** au titre du contrôle périodique de fonctionnement tous les 8 ans ont toutes été réalisées avec 25 reports prévus en 2023 et 19 passages en majoration pour refus de visite, ◆ **608 nouveaux diagnostics** réalisés sur 859 prévus dont :

• **574 sur 506** diagnostics de dispositifs existants au titre du premier contrôle pour les nouvelles communes adhérentes au Spanc. Dans ce cadre les communes de Saint-Izaire (67 diagnostics), Saint-Rome-de-Cernon (35), Calmels-et-le-Viala (66), Peux-et-Couffouleux (38), Saint-Sernin-sur-Rance (44) ont toutes été couvertes. Broquiès et Camarès sont concernées respectivement par 186 et 138 diagnostics et il est prévu de terminer l'ensemble des diagnostics en 2023.

Les diagnostics prévus sur Saint-Affrique n'ont pas été réalisés.

◆ une trentaine de revisites après réalisation du nouveau dispositif ont été réalisés (1 an après d'après le règlement).

◆ **125 diagnostics immobiliers** réalisés sur 125 prévus

◆ **336 dossiers** de permis de construire ou réhabilitation ont été instruits sur 300 prévus, avec en sus 12 dossiers dans le cadre d'un programme de réhabilitation de dispositifs d'assainissement dans des zones sensibles (périmètres de captages et zones de baignade).



Chantier participatif à La Couvertoirade avec les élèves du BTS GPRI à la MFR de Valrance

LA BIODIVERSITÉ

MARES ET LAVOGNES, LE GRAND NETTOYAGE

Le Parc des Grands Causses procède à la remise en état de mares et de lavognes, ces abreuvoirs à brebis qui sont aussi des refuges de biodiversité et qui appartiennent au patrimoine agropastoral. Entre l'hiver 2021-2022 et l'automne dernier, huit d'entre elles ont été restaurées. Ces travaux se déroulent à des périodes précises afin de ne pas perturber la reproduction des espèces sensibles.

L'une des lavognes, celle de Puits Laurent à La Couvertoirade, a été réhabilitée dans le cadre d'un chantier participatif par des étudiants en Gestion et protection de la nature (BTS) à Valrance. Ils ont bénéficié de l'encadrement de la LPO Occitanie, d'agents de l'Office français de la biodiversité, de bénévoles de l'Association de pêche et de protection du milieu aquatique de la Dourbie et de la commune de La Couvertoirade.

L'opération consiste notamment en la vidange de la lavogne afin d'en retirer les poissons rouges qui ont pu y être déversés à mauvais escient. Ces poissons dévastent l'écosystème des amphibiens et des insectes des mares.

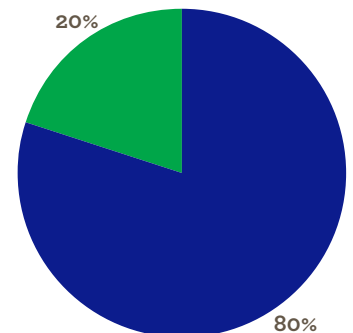
Dans le cadre d'un projet tutoré, les étudiants de Valrance ont aussi réalisé un inventaire des mares du Rougier de Camarès, sur les communes de Montlaur et Rebourguil, assorti d'une animation pédagogique. Des écoliers de Saint-Jean-et-Saint-Paul ont été sensibilisés au respect de l'équilibre écologique de ces points d'eau sur le causse.



BUDGET
RESTAURATION

100 000€

FINANCEMENT



DREAL Occitanie
Direction Régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement
d'Occitanie



MARE'S ATTAQUE !

« Mare's attaque » : ce n'est pas un remake du film de Tim Burton, mais une campagne de sensibilisation aux mares, imaginée par le Parc des Causses du Quercy et déclinée localement par le Parc des Grands Causses. Il s'agit d'installer, au bord des mares et lavognes ayant fait l'objet d'une restauration, des supports d'information sur les conséquences néfastes d'un déversement de poissons rouges.



Libellules, limnées, tritons et grenouilles... sont les hôtes de nos mares et nos lavognes

Dans les mares et lavognes du Parc naturel régional des Grands Causses, aucun poisson ne se développe spontanément. Ceux qui s'y trouvent sont toujours introduits pour la pêche, l'ornement ou... comme « antimoustiques » ! Les poissons compromettent l'équilibre de la mare, ils éliminent les libellules, les batraciens, les plantes épuratrices et produisent des excréments polluant l'eau. Tout poisson, exotique ou local, fait de réels dégâts... tout comme les tortues de Floride, les écrevisses américaines et les plantes d'aquarium ! Des bonnes volontés ont restauré ce point d'eau en enlevant les espèces introduites. Merci de ne pas les introduire à nouveau !

Merci d'attendre LIBÉRÉ NOTRE MARE !! NE NOUS INTRODUISEZ PLUS...

Financé par : Occitanie, Occitanie Occitania, OFB, etc.

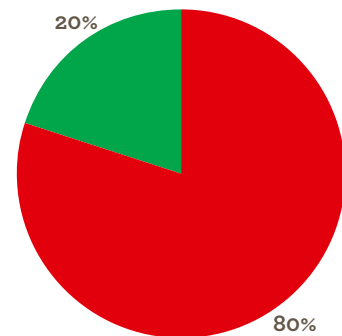
Avec le soutien de : etc.



BUDGET SENSIBILISATION

18 040€

FINANCEMENT



RÉSEAU LOUP-LYNX

Membre du réseau loup-lynx en Aveyron, le Parc naturel régional a été présent lors des opérations de hurlements provoqués organisées par l'OFB afin de détecter d'éventuelles preuves de reproduction du loup. Deux agents ont été formés. Les résultats collectifs des observations sont disponibles sur www.loupfrance.fr.



LA LIBELLULE REINE DU DOURDOU



Gomphe de Graslin, Cordulie à corps fin ou encore Agrion de Mercure :

ces odonates voltigent sur le territoire du Parc des Grands Causses, par exemple dans les Raspes du Tarn et autour du Dourdou de Camarès. Le 11 juin, le village de Montlaur a accueilli une journée d'information sur les libellules. « Quels enjeux et quelles menaces pour les odonates ? », tel a été l'intitulé de cette rencontre placée sous l'égide du Comité scientifique du Parc et organisée avec la commune de Montlaur, la MFR Valrance, l'Association du canal et le Conservatoire d'espaces naturels Occitanie.

Une variété de libellule a été particulièrement mise en exergue : le Sympétrum du Piémont, qui s'épanouit sur les eaux stagnantes du Rougier, autour du canal de Montlaur notamment. Le mâle se singularise par son abdomen rouge et la bande brune de ses ailes. Le maître-verrier millavois Claude Baillon, en lien avec Isabelle Donely et l'entreprise Recreafer, en ont conçu une superbe sculpture de verre et de métal, aujourd'hui exposée au siège du Parc.

Au cours de cette rencontre, la MFR de Valrance et l'Association syndicale autorisée du canal de Montlaur ont présenté leurs travaux de restauration des milieux humides le long du canal, en faveur de la préservation des libellules. Une balade en compagnie de la conteuse Joëlle Anglade a agrémenté cette journée de haut vol.



©B. Charlot



En 2022 a été réalisé et publié un **livret de découverte des Odonates du Parc des Grands Causses**. Sa réalisation est le fruit d'une collaboration entre le Conservatoire d'espaces naturels Occitanie, la Maison familiale rurale Valrance et le Comité scientifique du Parc. L'édition en est limitée mais le document est consultable sur le site internet www.parc-grands-causses.fr



POUR LES ODONATES

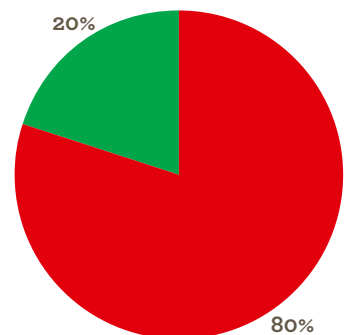
À l'occasion de la journée « *Quels enjeux et quelles menaces pour les odonates ?* », le Conservatoire d'espaces naturels Occitanie et le Parc des Grands Causses ont paraphé une convention cadre pour la mise en œuvre d'actions de connaissance, gestion et restauration des habitats et de la biodiversité.



BUDGET

15 600€

FINANCEMENT





UNE PRAIRIE FLEURIEE DE BRASC AU CONCOURS NATIONAL 2023

Le concours agroécologique prairies et parcours 2022 s'est déroulé au pays des Sept Vallons, plus précisément sur les communes de Coupiac, Brasc, Montclar et La Bastide-Solages. Huit agriculteurs, tous adhérents de la Cuma de Brasc, y ont participé. Le jury, formé par un botaniste du Conservatoire botanique national, une agronome de la Chambre d'Agriculture et de l'écologue Didier Hermant du Conservatoire botanique national de Midi-Pyrénées, président du Comité scientifique du Parc, a veillé à tous les critères afin de désigner la prairie naturelle garantissant le meilleur équilibre agro-écologique. La parcelle de René Bec, au lieu-dit Roucayrol, commune de Brasc, a remporté le concours à l'unanimité. Aussi, René Bec sera l'ambassadeur du sud-Aveyron lors du concours national, prévu au Salon International de l'Agriculture 2023.



SURVEILLANCE DES INVASIVES

Voici plusieurs années que le Parc des Grands Causses encourage la lutte raisonnée et biologique contre les invasives : chenille processionnaire du pin et pyrale du buis.

Face à la prolifération attendue de la processionnaire du pin, le Parc a accueilli en février une journée de formation sous l'égide du Département de la santé des forêts. Elle a rassemblé des délégués de l'ONF, de l'INRA et du Centre national de la propriété forestière. Une présentation des moyens de lutte préventive et curative a précédé une visite sur le causse Noir, foyer majeur de populations de chenilles processionnaires en Aveyron. La procession des chenilles présente un danger pour l'homme et l'animal en raison de leurs poils très légers qui libèrent une substance urticante et allergisante.

Pour limiter la pullulation des invasives, le Parc naturel régional des Grands Causses a poursuivi sa démarche de sensibilisation des habitants et collectivités. Écopièges, nichoirs pour les prédateurs de la processionnaire et de la pyrale, méthodes préventives et traitements biologiques ont été préconisés en fonction des saisons.

L'année a vu le lancement d'une campagne d'affichage, en lien avec la Communauté de communes Millau Grands Causses, alertant sur la pullulation de la chenille processionnaire du pin et rappelant les moyens de protection. Le livret d'information sur les invasives, accessible via les affiches par QRcode, a été réimprimé. Comme tous les ans, le Parc a délivré ses conseils aux collectivités et habitants au fur et à mesure de l'infestation.



STRATÉGIE NATIONALE POUR LES AIRES PROTÉGÉES : EN MODE LOCAL

Comment doit se décliner la Stratégie nationale pour les aires protégées (SNAP) sur le territoire ? Le Parc naturel régional a confié à un stagiaire, sur une période de six mois, une mission de réflexion en ce sens. Un premier repérage de sites à très forts enjeux « faune et flore » a été réalisé avec le Comité scientifique et avec des partenaires spécialisés (LPO Grands Causses pour les vautours). Le Parc a participé aux groupes de travail dédiés sous l'égide de la Région Occitanie, en vue de la publication du premier programme d'actions territorial, qui s'échelonne sur deux ans.



TVB, ENCORE UN EFFORT

La Trame verte et bleue (TVB) vise à préserver ou restaurer les continuités écologiques terrestres et aquatiques, réservoirs de biodiversité. Le Parc a demandé à une personne stagiaire, étudiante en Master 2, d'évaluer la prise en compte de la TVB dans les Plans locaux d'urbanisme intercommunaux. Il ressort de son analyse que, si la logique de préservation de la TVB est prégnante dans les documents d'urbanisme, une marge de progrès subsiste pour redoubler d'ambition en faveur de la restauration et de l'amélioration de la TVB.

BUDGET

12 000€

FINANCEMENT





NATURA 2000, SITES SUIVIS

19 sites du réseau écologique européen Natura 2000 sont recensés sur le territoire du Parc naturel régional des Grands Causses : 17 zones spéciales de conservation (directive Habitats faune flore) et 2 zones de protection spéciale (directive Oiseaux). Ils représentent près de 16% de la superficie du territoire.

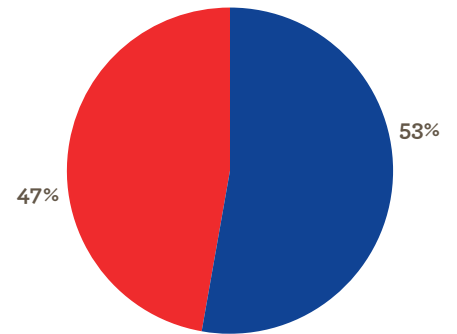
Le Parc naturel régional des Grands Causses anime la mise en œuvre des documents d'objectifs des sites Natura 2000 inclus intégralement dans son périmètre. Dans ce cadre, plusieurs volet sont développés :

- ◆ l'animation pour la mise en œuvre des contrats agricoles (MAEC), en vue de la conservation des pelouses sèches d'intérêt communautaire
- ◆ l'information et la sensibilisation du grand public et des habitants (à travers l'édition de brochures, des sorties nature, des animations thématiques...)
- ◆ l'information et la sensibilisation des organisateurs d'événements de pleine nature
- ◆ le suivi scientifique d'espèces remarquables (chauve-souris, percnoptère, crave à bec rouge...).

BUDGET

97 110€

FINANCEMENT



Gorges du Tarn et de la Jonte

- ◆ Conseils aux organisateurs de manifestations sportives (itinéraires, périodes...) pour une utilisation respectueuse des sites et de la biodiversité. Recommandations au sein des documents d'aménagement.
- ◆ Réflexion avec les élus et services de la Communauté de communes Millau Grands Causses sur des pratiques sportives en site vulnérable, dans le cirque de Saint-Marcellin (Mostuéjols). Point sur les conséquences du vaste incendie d'août 2022 sur la biodiversité (vautour moine, habitats naturels...).
- ◆ Participation à la journée de comptage international simultané des gypaètes barbus, sensibilisation du public.
- ◆ Aide aux exploitants forestiers pour rédiger l'évaluation des incidences Natura 2000 dans le cadre des travaux d'exploitation d'urgence, au lendemain des incendies sur la commune de Mostuéjols.

Larzac

- ◆ Installation d'une caméra pour identifier les facteurs de dérangement des chauves-souris (impact des visites). Il s'agit, parallèlement au suivi scientifique des populations de chiroptères, de mieux comprendre les conséquences éventuelles, sur les populations des chauves-souris, des dérangements en période de grande sensibilité.
- ◆ Suivi des populations de chiroptères dans les grottes de Matarel et de la Cabane (avec le Conservatoire d'espaces naturels Occitanie et la LPO).
- ◆ Avis sur des manifestations sportives, accompagnement des organisateurs.
- ◆ Accompagnement des éleveurs ayant souscrit une MAEC (mesure agro-environnementale et climatique).
- ◆ Dépôt d'un Projet agro-environnemental et

climatique afin que les agriculteurs éligibles puissent, s'ils le souhaitent, contractualiser une MAEC dès 2023.

- ◆ Point sur la bonne adéquation entre le pâturage et la conservation des espèces floristiques rares à la Devèze, avec les botanistes régionaux.
- ◆ Rencontre annuelle à la Devèze pour les animateurs Natura 2000 de l'Aveyron et les services de l'État concernés.
- ◆ Accompagnement de la commune de Saint-Rome-de-Cernon pour sa réponse à l'appel à projets de l'Office français de la biodiversité, relatif à la réalisation d'un atlas de la biodiversité communale.

Vallée du Tarn de Brousse aux Gorges

- ◆ Avis sur des dossiers de travaux en lien avec les usines hydroélectriques des Raspes.
- ◆ Avis sur des dossiers de travaux relatifs aux lignes et poteaux RTE.
- ◆ Avis sur des manifestations sportives.

Gorges de la Dourbie

- ◆ Interventions sur le terrain auprès d'étudiants (tous les niveaux et formations : agricole, environnement, sport...).
- ◆ Accompagnement de manifestations sportives pour la bonne prise en compte des enjeux des sites traversés.
- ◆ Recherche coordonnée, à l'échelle des ZPS d'Occitanie, des sites de reproduction du crave à bec rouge, comptage des couples reproducteurs. Accueil d'un stagiaire du Conservatoire des espaces naturels d'Occitanie sur cette mission.
- ◆ Plans nationaux d'action : participation aux comités (inter)départementaux sur le loup, les vautours et l'élevage, ainsi qu'aux comités techniques et de pilotage pour le bilan du précédent PNA Vautour moine et la rédaction du prochain.
- ◆ Suivi du couple de Percnoptères et

sensibilisation des pratiquants de pleine nature.

- ◆ Suivi des déplacements des vautours réintroduits (programme Life Gypconnect).
- ◆ Participation aux réflexions pour le Life Gypact, qui s'inscrit dans la continuité du Life Gypconnect. Début du projet Life Gypact dès 2003 avec un lâcher dans les gorges du Trévezel.
- ◆ Réunions de concertation avec l'ONF, la LPO, la Communauté de communes Millau Grands Causses et les professionnels du sport pour le déséquipement de sites d'escalade non autorisés ou obsolètes.

Cirque et grotte du Boundoulaou

- ◆ Suivi des populations de chiroptères (prestation du Conservatoire d'espaces naturels Occitanie et de la LPO).
- ◆ Accompagnement des manifestations sportives pour garantir la quiétude permanente des chiroptères et le respect de la période de fermeture.

Causse Noir

- ◆ Avis sur les manifestations sportives pour la Sous-Préfecture de Millau.
- ◆ Participation au groupe de travail et de réflexion piloté par le Sous-Préfet et la Communauté de communes Millau Grands Causses sur les problématiques de non-respect de propriétés privées, d'ouverture illégales de sentiers, etc.
- ◆ Rédaction d'un nouveau Projet agro-environnemental et climatique, à partir de 2023, afin que les agriculteurs éligibles puissent, s'ils le souhaitent, contractualiser une MAEC.
- ◆ Suivi du projet de Réserve biologique intégrale dans la forêt domaniale, sur le versant des gorges de la Dourbie.



DEUX GYPAÈTES ONT PRIS LEUR ENVOL

Roc et Rei del Causse, deux jeunes gypaètes barbus, sillonnent aujourd'hui les cieux caussenards. C'est le 9 mai que ces deux vautours mâles ont été lâchés depuis le site de Frépestel à Meyrueis.

Tous les ans, dans le cadre du programme Life Gypconnect, deux à cinq gypaètes barbus sont lâchés, en alternance, dans les gorges de la Jonte en Lozère et dans les gorges du Trévezel en Aveyron. L'opération est le fruit d'un partenariat entre la Ligue de protection des oiseaux, le Parc national des Cévennes et le Parc naturel régional des Grands Causses. La réintroduction du gypaète barbu entre Causses et Cévennes a commencé en 2012. Le gypaète est surnommé le « casseur d'os » car il constitue le dernier maillon du processus d'équarrissage naturel (après le vautour fauve, le vautour moine et le percnoptère d'Égypte).

Roc et Rei del Causse sont issus respectivement du centre d'élevage spécialisé d'Asters en Haute-Savoie et de celui d'Ostrava en Tchéquie.

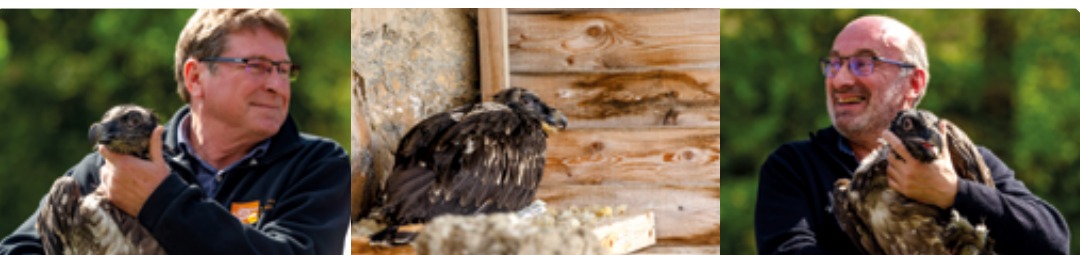
Il est possible de suivre leur évolution sur le site web rapaces.lpo.fr



LE TEMPS DES VAUTOURS, UN FILM DOCUMENTAIRE QUI VAUT LE COUP... D'OEIL

Suivis pendant près d'un an dans le Parc naturel régional des Grands Causses, le réalisateur Emmanuel Rondeau, accompagné par Bruno Berthemy, invite à lever les yeux pour observer la vie des quatre espèces de vautours.

Tourné dans les Grands Causses en 2021, sorti sur le grand écran en 2022 puis diffusé sur France 5 durant les fêtes de fin d'année, il est disponible jusqu'en juin 2023 sur la plateforme france.tv.



POLLINISATEURS SAUVAGES ET ABEILLES

Encadré par Bertrand Schatz, membre du Comité scientifique du Parc, un projet tutoré a donné lieu à la plantation d'une spirale aromatique et d'arbres fruitiers à Combret et Balaguier-sur-Rance, ainsi qu'à des animations pédagogiques.

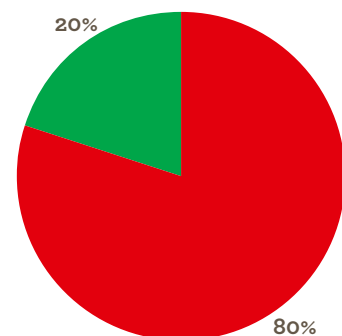
La commune de Combret-sur-Rance, là encore, et celle de Saint-Affrique ont été accompagnées dans leur démarche pour l'obtention du label APIcité. Saint-Affrique et la Communauté de communes Saint-Affricain Roquefort Sept Vallons se sont vu attribuer le label « APIcité démarche exemplaire », soit trois abeilles, la plus haute distinction possible.



BUDGET

6 250€

FINANCEMENT



LA FORÊT



Ravin des Malènes depuis les Cazals (Mostuéjols)

INCENDIES DE MOSTUÉJOULS ET COMPRÉGNAC : PRÉPARER L'AVENIR

Les feux de forêt et de végétation ont violemment impacté le territoire au cours d'un été caractérisé par la sécheresse. En juin à Comprégnac, 287 ha de bois et de végétation ont été ravagés par les flammes. En août, l'incendie survenu à Mostuéjols a dévasté 1208 ha de forêts, soumettant les secours à rude épreuve et laissant derrière lui un paysage de désolation.

Au lendemain de ces sinistres qui témoignent de la réalité présente du réchauffement climatique, le Parc des Grands Causses a évalué les travaux à réaliser dans les meilleurs délais sur les sites : abattage d'arbres, exploitation des bois brûlés avant le printemps, sécurisation des voiries et des sentiers de randonnée, prévention des chutes de blocs et des coulées de boue.

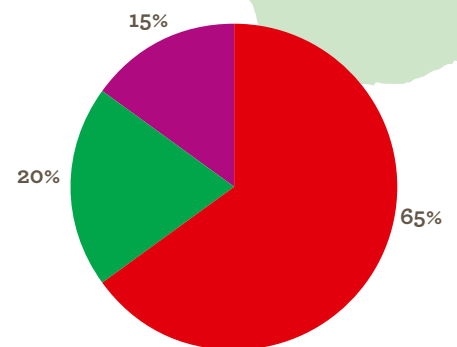
Le Syndicat mixte du Parc assume la maîtrise d'ouvrage d'un diagnostic post-incendie. Il s'appuie, pour cela, sur l'expertise du service Défense des forêts contre l'incendie (DFCI) de l'Office national des forêts (ONF) en Provence-Alpes-Côte d'Azur et sur les retours d'expérience des parcs naturels de la Sainte-Baume et du Mont Ventoux.

Début novembre, l'ONF s'est rendu sur place, accompagné d'agents du Parc, pour un diagnostic des terrains impactés et une évaluation financière des premiers travaux. La DDT Aveyron a été sollicitée afin que le Cerema intervienne sur le diagnostic relatif aux risques naturels, ce qui a été le cas fin novembre. Un avis favorable a été donné à la réouverture des voies de circulation sur le secteur. Une visite de terrain a aussi eu lieu en présence de l'inspectrice des sites pour la partie en Site classé. Les services du Département de l'Aveyron et de la DRAC se sont également rendus sur place, pour ce qui concerne la protection des vestiges archéologiques.

BUDGET

80 000€

FINANCEMENT





Début décembre, des travaux ont commencé en liaison avec l'ONF pour favoriser la régénération des forêts. Il a été très fortement recommandé que des branches soient laissées à terre afin de fertiliser le sol et de protéger les jeunes pousses.

Début 2023, le Parc des Grands Causses et le DFCI ont présenté le diagnostic aux habitants de Mostuéjols, dans une démarche de concertation et de suivi souhaitée par tous. Déjà à l'automne, les propriétaires forestiers ont été incités, lors d'une réunion d'information, à se regrouper en association syndicale libre pour la réalisation des travaux.



Service DFCI de l'ONF et CNPF à Mostuéjols pour le diagnostic post incendie

GESTION IRRÉGULIÈRE EN MASSIF CENTRAL

Dans le cadre du programme Girmac (gestion irrégulière des forêts du sud du Massif central), il est procédé à des éclaircies pour privilégier les tiges d'avenir et diversifier le peuplement (âge, essence et taille des arbres).

Les derniers travaux du programme se sont déroulés en hiver sur le causse Rouge, dans une parcelle de pin sylvestre.

Dans le cadre du programme du CNPF Occitanie, qui couvre quatre parcs naturels régionaux du sud du Massif central, le Parc a créé un observatoire photographique, en complément d'un dispositif de mesure, pour estimer l'évolution du peuplement forestier.

SYLV'ACCTES

Le projet Sylv'Acctes, déployé sur plusieurs massifs boisés, a pour vocation de préserver le patrimoine forestier au moyen d'actions vertueuses.

Le Parc naturel régional des Grands Causses a finalisé son Projet sylvicole territorial et validé quatre itinéraires sylvicoles.

L'irrégularisation est une méthode de gestion harmonieuse et durable de la forêt. Le Parc des Grands Causses accompagne deux projets d'irrégularisation en forêts privées, parmi les sept dossiers déposés sur l'ensemble de l'Occitanie.



Réunion à destination des propriétaires et gestionnaires

BUDGET

155 000€

FINANCEMENT

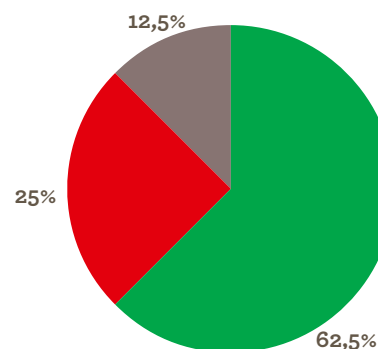


une action qui concerne 4 territoires parcs du sud Massif Central : PNR Aubrac, PNR Haut-Languedoc, PN Cévennes, PNR Grands Causses

BUDGET

64 000€

FINANCEMENT



En partenariat avec les Parcs naturels régionaux et nationaux d'Occitanie



Avec le soutien





PÔLE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

“ 2022, une année marquante avec le lancement de la mission du Contrat Local de Santé et l'arrivée de Lucie Bousquet en tant que chargée de mission Santé. Tout en continuant les actions Pôle de Nature et l'accompagnement de 10 entreprises dans le cadre du Fond Tourisme Durable, la mission tourisme a relancé la marque « Valeurs Parc ». La fin des travaux du GR736 nous projette sur l'ouverture officielle et la promotion de l'itinéraire. Le travail coordonné et mutualisé dans le cadre de l'AMI Sentiers avec les communautés de communes aura permis de pérenniser 5 postes dans l'équipe d'aménagement et d'entretien de l'espace rural jusqu'à fin 2025. Sur la Mission Culture Patrimoine, la poursuite de l'accompagnement de 8 tiers-lieux a été renforcé par un diagnostic sur l'émergence de ces nouveaux lieux confié à une stagiaire, Coline Solier. 2 nouvelles balades numériques à Peyreleau et au Viala-du-Tarn sont venues compléter la collection, et de nouveaux sentiers d'interprétation ont été ouverts à Combret, St-Affrique ainsi qu'à Gissac dans le « cœur du rougier ».



Directeur général adjoint
SÉBASTIEN PUJOL
05 65 61 43 62 - 06 19 05 22 54
sebastien.pujol@parc-grands-causses.fr

Dans le cadre du PAT (Projet alimentaire territorial), la deuxième édition du Salon des Circuits Courts a réuni une centaine de professionnels sur les questions d'alimentation locale. Dans la continuité, le PNR a engagé une action d'accompagnements des cuisines centrales dans la relocalisation de leur approvisionnement.

Une année charnière pour la mission attractivité avec la co-construction d'une stratégie territoriale partagée et de nombreux accompagnements de porteurs de projets.

Enfin, une année de transition sur les politiques territoriales avec l'élaboration du nouveau Contrat Territorial Occitanie, l'ATI FEDER, la finalisation de la programmation LEADER 2014-2020 et la construction du nouveau programme pour la période 2023-2027. Les contours d'un projet d'itinéraires cyclables structurants ont été dessinés. Ils devraient permettre à terme d'aménager 190km de voies cyclables sécurisées le long du Tarn et sur le Larzac.

PÔLE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL



JOËL ATCHÉ

Chargé de mission randonnée
05 65 61 43 64 - 06 19 05 22 39
joel.atche@parc-grands-causses.fr



SANDRINE CHARNAY

Chargée de mission tourisme
05 65 61 43 64 - 06 70 44 18 63
sandrine.charnay@parc-grands-causses.fr



VÉRONIQUE CROS

Secrétaire administrative
05 65 61 43 11
veronique.cros@parc-grands-causses.fr



SÉVERINE FEUILLERAT

Chargée de mission accueil
des nouveaux arrivants
05 65 61 46 67 - 06 07 85 60 89
severine.feuilleurat@parc-grands-causses.fr

DÉPART DÉCEMBRE
2022



AUDREY PUECHBROUSSOUX

Chargée de mission alimentation
05 65 61 43 63 - 06 70 43 52 23
audrey.puechbroussoux@parc-grands-causses.fr



ROXANNE WILHELM-JAMMES

Chargée de mission développement culturel
05 65 61 43 66 - 06 70 44 73 25
roxanne.wilhelm-jammes@parc-grands-causses.fr



JULIE ALINAT

Gestionnaire LEADER
05 65 61 43 63
julie.alinat@parc-grands-causses.fr



LUCIE BOUSQUET

Chargée de mission santé
05 65 61 43 63
lucie.bousquet@parc-grands-causses.fr

LES AGENTS D'ENTRETIEN DE L'ESPACE RURAL

06 71 10 47 35
eer@parc-grands-causses.fr



DANIEL COLIN



ANTHONY PUECH



LIONEL FERAL



ANTOINE RICARD



SERGEO OLIVIERA



POLITIQUES CONTRACTUELLES

Dans le domaine des politiques territoriales portées par le Parc des Grands Causses, 2022 a été une année de transition. Elle a été consacrée à la construction des contrats dont le Syndicat mixte du Parc assure le pilotage : le Contrat de relance et de transition écologique, le programme Leader 2023-2027, l'approche territoriale intégrée Feder... Ces nouvelles politiques se fondent sur le projet de territoire défini par la Charte du Parc et intègrent les enjeux majeurs de la Région Occitanie et du Département de l'Aveyron. La mise en place de ces contrats a été menée en co-construction avec les acteurs du territoire, au gré de réunions et de comités de pilotage.

CONTRAT TERRITORIAL OCCITANIE : 280 PROJETS EN VUE

Le Contrat Territorial Occitanie est le cadre privilégié du dialogue avec les territoires pour la mise en œuvre du Pacte vert régional. Il agrège l'ensemble des politiques territoriales gérées par la Région Occitanie. Il vise à organiser le partenariat effectif entre le Parc des Grands Causses, le PETR Lévézou, les intercommunalités, le Département de l'Aveyron et la Région. Piloté par le Parc, il va permettre

l'accompagnement financier, par la Région, des projets des collectivités, dans le cadre de programmes opérationnels annuels. L'année 2022 a été consacrée à la co-construction du contrat. Cette phase de concertation a permis d'identifier 280 projets à réaliser sur la période.

Le précédent Contrat Territorial Occitanie, portant sur la période 2018-2021, a porté sur 216 projets représentant plus de 108M€ d'investissements cumulés. Parmi ceux-ci : 22 projets privés et 194 projets publics. Les projets accompagnés s'inscrivent dans une stratégie partagée de soutien aux filières locales : brebis, activités de pleine

nature, bois. Cette stratégie vise aussi au renouvellement et au confortement de l'offre de services sur le territoire.

Ainsi, le programme a inclus la rénovation de 51 logements et 39 bâtiments publics, la requalification de 27 espaces publics, 18 projets inscrits dans la dynamique Pôle Pleine Nature Massif Central ou encore 13 projets inscrits au Contrat Grand Site Occitanie Millau-Roquefort-Sylvanès. Par ailleurs, 8 communes sont engagées dans la démarche Bourg-centre avec l'appui technique du Parc naturel régional.

Au cumul, plus de 13M€ ont été attribués par la Région aux projets du territoire.

PROGRAMME LEADER : 2023-2027 SE PROFILE

Le programme européen Leader vise à soutenir les dynamiques nouvelles en milieu rural et le développement local.

L'année 2022 a vu la présentation de 22 dossiers, pour un montant d'investissement de 7,44M€. Le cumul des fonds Leader attribués s'élève à 1,22M€.

Plusieurs des projets subventionnés se rapportent à l'offre de service public : la rénovation du gymnase Paul-Tort à Millau, l'aménagement de l'espace associatif-médiathèque à Saint-Laurent d'Olt, les études pour l'aménagement du centre aquatique de Salles-Curan (intercommunalité Lévézou-Pareloup), le financement du Contrat local de Santé porté par le Parc des Grands Causses pour la réduction des inégalités géographiques et sociales d'accès aux soins, le Campus connecté de Saint-Affrique.

D'autres projets ont trait au développement économique de proximité : la création d'un tiers-lieu à Saint-Saturnin-de-Lenne, l'opération cœur de village à Salles-Curan, la création de liaisons piétonnes à l'entrée de Vabres-l'Abbaye, le multi-services de Cornus.

Sur l'intégralité du programme Leader 2014-2022, l'enveloppe globale Leader atteint 5,5M€, répartis sur 115 projets dont l'investissement cumulé avoisine les 35M€. Cette enveloppe financière traduit une réelle dynamique locale : le GAL (groupe d'action locale) Grands Causses Lévézou, sous l'égide du Parc naturel régional, est le territoire qui aura programmé et engagé le plus grand nombre de dossiers en Occitanie sur 2014-2022.



Le 12 décembre, le comité de sélection Leader de la Région Occitanie a émis un avis favorable à la candidature du GAL Grands Causses Lévézou, animé par le Parc des Grands Causses, pour le programme Leader 2023-2027.

Cette nouvelle candidature devrait se traduire par une dotation de 3,139Me, montant validé en février 2023 par la Commission permanente du Conseil Régional.

Le nouveau programme va s'appuyer sur deux axes majeurs et transversaux de la nouvelle Charte du Parc naturel régional : la résilience au changement climatique, l'attractivité et le développement sociétal du territoire. Il devrait commencer au second semestre 2023 et permettra de soutenir de nouveaux projets issus du territoire et accompagnés par le Parc des Grands Causses.



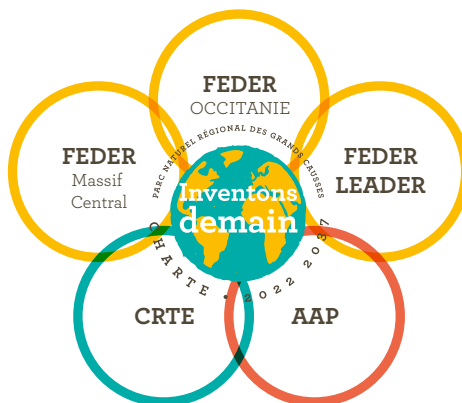
APPROCHE TERRITORIALE INTÉGRÉE FEDER : LE PARC A CANDIDATÉ

L'Approche territoriale intégrée (ATI) Feder est un outil de développement territorial s'appuyant sur un projet et une stratégie de territoire. Seuls pourront en bénéficier les territoires porteurs d'un Contrat territorial Occitanie et retenus dans le cadre d'un appel à manifestation d'intérêt de la Région. Une fois sélectionnés, ils pourront mobiliser les crédits Feder (Fonds européens de développement régional) de la priorité 5 du programme régional 2021-2027. Cette priorité vise à promouvoir le rééquilibrage territorial en réduisant les disparités et en valorisant les ressources.

Le Parc naturel régional des Grands Causses a candidaté pour porter la démarche ATI Feder sur le territoire. Un projet structurant, que l'ATI a vocation à financer, est la création d'un réseau d'itinéraires cyclables : 190km de voies sécurisées. Ce projet de maillage, connecté au réseau régional, est porté conjointement par quatre intercommunalités, le Département de l'Aveyron et la Région Occitanie sous la coordination du Parc des Grands Causses.

Le Parc a assuré une veille relative aux appels à projets nationaux (le Plan Avenir Montagne) comme aux dispositifs liés au Comité de Massif central (Feder Massif central) et a participé aux échanges et réseaux s'y rapportant.

Il a aussi accompagné des porteurs de projets publics et privés dans leur réponse aux appels à projets nationaux, à commencer par la SA Wish One, conceptrice de vélos gravel, lauréate l'AAP national Manufactures de proximité.



LE COMMISSAIRE DE MASSIF EN VISITE

Le commissaire à l'aménagement du Massif central, Paul-Henry Dupuy, a été accueilli par le bureau syndical du Parc des Grands Causses le 20 mai. Cet invité de marque a visité l'aire des Cazaloux, promise à accueillir un pôle dédié au vélo avec, notamment, un atelier de fabrication de gravels porté par la société Wish One avec le soutien du Parc.

Paul-Henry Dupuy a pu constater la traduction opérationnelle des appels à projets Massif central sur le bassin de vie des Grands Causses. Lui ont été présentés les projets de nouveaux arrivants (AAP Accueil de nouvelles populations), les tiers-lieux et, avec l'association In'VD, un prototype de véhicule doux (AAP sur les mobilités de moyenne montagne).

Après présentation, sur site, du projet de revitalisation « Roquefort demain », il a été procédé au bilan - très fructueux - de l'AAP Massif central Pôle de Pleine Nature.





CONTRAT LOCAL DE SANTÉ

En avril, le Parc des Grands Causses s'est vu confier, par l'Agence régionale de santé (ARS) et les communautés de communes, la mise en œuvre du Contrat local de santé (CLS). Ceci à travers la signature d'un contrat de préfiguration et le recrutement d'une coordinatrice de santé.

Le CLS est un dispositif destiné à réduire les inégalités géographiques et sociales dans le domaine de la santé et à coordonner toutes actions en ce sens. La santé y est envisagée dans son acception la plus large, qui inclut le bien-être quotidien.

L'année 2022 a été consacrée à l'élaboration d'un diagnostic qui doit aboutir, en ce premier semestre 2023, à la co-construction d'un programme d'actions puis à la signature du Contrat local de santé.

La réalisation du diagnostic s'est échelonnée sur plusieurs phases :

- ♦ une recherche documentaire
- ♦ une approche dite socio-sanitaire, à partir des données du CREAM-ORS Occitanie, rassemblées dans le « profil santé » 2019 du territoire.
- ♦ un diagnostic partagé, à travers la mise en ligne d'un questionnaire à l'attention des citoyens, des entretiens individuels avec des acteurs locaux, des entretiens collectifs et ateliers.

Le questionnaire en ligne, relayé par les réseaux sociaux, a recueilli 780 réponses : cette bonne mobilisation témoigne de l'importance des questions de santé pour les citoyens au sein du Parc des Grands Causses, territoire rural de moyenne montagne. Cette démarche participative a permis d'identifier les principales attentes des habitants : le traitement des cancers, le soin aux personnes âgées, l'alimentation saine, la prévention des risques liés à l'environnement (qualité de l'eau et de l'air, changement climatique).



Les réunions de travail ont elles aussi bénéficié d'une bonne participation : 107 partenaires répartis sur six réunions, à raison d'une réunion par communauté de communes. Dix entretiens et deux « focus group » ont également été réalisés avec les élus.

Au cours de cette consultation, une vingtaine de thématiques transversales ont émergé. Parmi elles, figurent l'accès aux soins, le bien vieillir, la santé mentale, la prévention des addictions, la relation santé-environnement.

Plus globalement, le diagnostic, présenté en décembre, a mis en évidence quatre problématiques transversales :

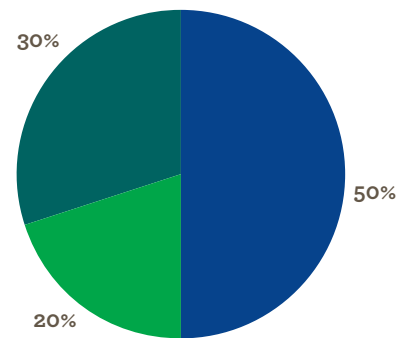
- ♦ le manque de professionnels
- ♦ la mobilité pour les déplacements vers les services de soins
- ♦ l'isolement social
- ♦ le besoin de lisibilité et d'identification des ressources santé sur le territoire.

La co-construction du programme d'actions va impliquer un comité citoyen. Celui-ci est constitué par tirage au sort sur les listes électorales dans chaque communauté de communes. Composé de 35 habitants, le comité citoyen va être force de proposition, au côté des élus, des professionnels de santé et des associations. Ses membres seront consultés à minima deux fois par an.

BUDGET

50 000€

FINANCEMENT





PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL

Le **Projet alimentaire territorial (PAT) Grands Causses Lézézou** est entré en phase de **consolidation**. Ce projet vise au développement de filières locales émergentes (bio, maraîchage...) et d'outils de transformation collectifs, à une meilleure distribution locale des produits agricoles, à l'approvisionnement des cantines en produits sains, ainsi qu'à la promotion des produits du bassin agricole.

Le Projet alimentaire territorial est co-construit avec 17 partenaires. Un budget de plus de 507 000€ est alloué pour la réalisation de 30 actions articulées autour de trois axes : bien produire localement, bien consommer localement, sensibilisation et valorisation du PAT.



Au cours de l'année, la mise en œuvre du PAT a été engagée entre autres sur les actions suivantes :

- ◆ l'accompagnement des collectivités dans leur réflexion sur la qualité alimentaire de leur restauration collective (avec l'Apaba)
- ◆ la tenue d'ateliers sur le foncier agricole et la transmission, à Saint-Rome-de-Cernon, Alrance, Saint-Laurent d'Olt, La Cavalerie et Brousse-le-Château (animés par l'Addear et Terre de liens)
- ◆ le déploiement de l'outil cartographique Vigifoncier
- ◆ une étude relative à la stratégie de commercialisation du Jardin de Chayran, structure d'insertion par le maraîchage
- ◆ l'animation d'ateliers de sensibilisation, par le CPIE du Rouergue et l'IRD, auprès des scolaires et du public : 75 ateliers au total sur 2022-2023
- ◆ la réduction de l'utilisation du plastique à l'école, avec l'acquisition de bacs inox par la cuisine centrale de Millau
- ◆ l'aménagement du jardin pédagogique du collège Saint-Michel à Belmont-sur-Rance.

BUDGET

293 937€

FINANCEMENT



AU SALON DES CIRCUITS COURTS

En liaison avec le PAT, les Rencontres de l'Approximité, salon professionnel dédié aux circuits courts, se sont déroulées le 11 avril à Millau, à la Maison de ma Région.

Ces rencontres ont commencé par une table ronde sur la loi Egalim pour une alimentation saine et durable. Après un déjeuner préparé par la cuisine centrale de Millau, dont la proportion d'aliments bios dans les repas atteint 52,93%, un café-témoignage a mis l'accent sur l'approvisionnement local des restaurants.

L'après-midi a donné lieu à un food-dating : des échanges entre agriculteurs locaux, artisans, gérants d'épicerie, professionnels de la restauration, au bénéfice des circuits courts.





« MOBYLETTE KITCHEN », UN RÉGAL DE WEB-SÉRIE



Vous avez manqué les cinq épisodes de « Mobylette kitchen », la nouvelle web-série du Parc des Grands Causses ? Rien n'est perdu : visionnez-les sans attendre sur la chaîne YouTube du Parc !

Produite dans le cadre du PAT, « Mobylette kitchen » met en scène un cuisinier - Luis Castro, du restaurant « Le Parisien » aux Vignes - qui sillonne les routes et les chemins de fermes sud-aveyronnaises pour s'approvisionner directement en produits frais et locaux. Accompagné par son fidèle compagnon à quatre pattes, « Hop Hop Hop », Luis stationne sa mob et sa remorque au milieu de paysages splendides et mitonne une recette de son invention, 100% originale et locale.

Magnifiquement réalisée par le vidéaste René-Pierre Delorme, « Mobylette kitchen » est une web-série poétique, burlesque et... savoureuse à plus d'un titre ! Après visionnage, retrouvez les fiches-recettes sur le site web du Parc.

Relayée sur les réseaux sociaux, « Mobylette kitchen » a été présentée en avant-première le 8 novembre à Saint-Rome-de-Tarn. En bonus : soupe de potimarron à la mousse de roquefort et pop-corn au paprika !



©René-Pierre Delorme



FAMILLES À BIODIVERSITÉ POSITIVE, DÉFI RELEVÉ !

Proposé par la Fédération nationale des parcs naturels régionaux, le Défi familles à biodiversité positive entend sensibiliser les citoyens aux écogestes et au bien manger. Huit parcs, en France, ont éternisé cette formule. Le Parc naturel régional des Grands Causses est l'un d'eux : une première édition a eu lieu à Millau et a suscité l'adhésion d'une quinzaine de familles. Celles-ci ont visité la cuisine centrale de Millau, préparé des repas au Jardin du Chayran, confectionné des abris pour insectes et des nichoirs avec le CPIE du Rouergue, puis participé à un atelier compostage. Lors de la dernière journée, le 5 février, les familles ont pu découvrir le poulailler collectif installé par la Jeune Chambre Économique au Parc de la Victoire à Millau. In fine, les nouvelles consignes du tri sélectif (tous les emballages vont au recyclage) leur ont été présentées par la Communauté de communes Millau Grands Causses.

Le deuxième Défi familles à biodiversité positive a lieu à Saint-Affrique, en ce premier trimestre 2023. Financé par l'Office français de la biodiversité, il est organisé par le Parc des Grands Causses en partenariat avec le centre social Le Quai. Thématique : bien manger et bien produire.



ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS

Le regain démographique constaté en sud-Aveyron ces dernières années est dû, non au solde naturel, mais à la venue de nouveaux habitants. Aussi, le Parc des Grands Causses entend favoriser l'installation durable de ceux-ci, dans le cadre de sa stratégie d'attractivité du territoire. Depuis 2019, il impulse et coordonne une dynamique d'accueil des nouveaux arrivants. Une démarche dont les lendemains de la crise sanitaire ont souligné la pertinence, de plus en plus d'actifs urbains ayant choisi de réinventer leur vie quotidienne en milieu rural.

Lauréat fin 2018 de l'appel à projets Massif central « Accueil de nouvelles populations », le Syndicat mixte a pu dédier, pendant quatre ans, un poste de chargée de mission à l'accueil des nouveaux arrivants et à l'accompagnement de leur projet de vie. À partir de 2023, cette dynamique d'accueil va prendre de nouvelles formes en irriguant de manière transversale les actions du Parc.

Pour l'émergence de tiers-lieux et de logements passerelles

L'accueil des nouveaux arrivants passe par une offre d'accueil en adéquation avec leurs attentes et les nouvelles pratiques de travail. Le Parc des Grands Causses favorise par exemple l'émergence de tiers-lieux et de logements-passerelles.

Tiers-lieux : le Syndicat mixte a poursuivi en 2022 l'accompagnement amorcé l'année précédente, avec l'Adefpat, auprès des communes de Verrières, Le Viala-du-Tarn et Labastide-Solages. Mise en place de groupes de travail, réunions publiques de concertation, création d'associations de portage des cafés associatifs...

Logements-passerelles : des réflexions sont menées à Sévérac d'Aveyron pour l'accueil, sur une courte durée, de salariés saisonniers ou en période d'essai.

Évolution de la population du Parc naturel régional des Grands Causses entre 2010 et 2020 - Données INSEE



En 2022, le Parc a accompagné 23 projets de vie portés par des nouveaux arrivants. Parmi ceux-ci :

5 PROJETS DE CRÉATION D'ACTIVITÉ (dont 3 ont bénéficié d'un accompagnement Adefpat)

4 PROJETS DE REPRISE OU DE DÉVELOPPEMENT D'ACTIVITÉS

2 PROJETS DE CRÉATION DE LIEU HYBRIDE (écohameau, tiers-lieu)

3 RECHERCHES DE FONCIER POUR UN PROJET D'AGROÉCOLOGIE

3 RECHERCHES DE LOGEMENT

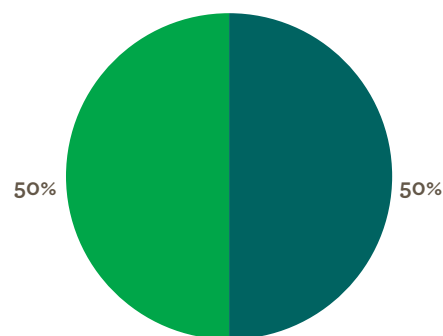
3 RECHERCHES D'INFORMATIONS (en lien avec les structures petite enfance)

3 DEMANDES DE MISE EN RÉSEAU

BUDGET

32 665€

FINANCEMENT





LEUR NOUVELLE VIE S'INVENTE ICI

Venus de Bruxelles ou de l'île d'Oléron, de Paris ou d'Amérique du Sud, des nouveaux arrivants ont inventé leur nouvelle vie en sud-Aveyron, avec le soutien du Parc des Grands Causses. Éric, consultant, s'est installé en télétravail à Montjaux. Clara et Martin ont transformé l'ancien presbytère de Camarès en restaurant. Justine et Stefano ont implanté leur compagnie de théâtre sur le Larzac. Sabine, depuis Plaisance, prodigue des conseils dans les domaines de la permaculture et du développement durable. Les deux Julien ont créé leur élevage d'escargots à Saint-Saturmin-de-Lenne. Thierry et Michel ont ouvert leur épicerie de proximité en vrac à Millau. Marion et Christian revitalisent les façades du territoire avec leurs fresques murales.

En 2022, tous ont été mis en lumière sur la page Facebook du Parc naturel régional, à travers de superbes reportages photographiques réalisés par Greg Alric.



©Greg Alric

ATTRACTIVITÉ : RÉFLEXION TOUS AZIMUTS

Cinq ateliers de concertation ont été animés sur les thématiques de l'hospitalité, du logement, de la vacance de locaux et du foncier, de l'emploi, de la jeunesse.

Organisés en lien avec les communautés de communes, les consulaires et le Département de l'Aveyron, ils contribuent au recueil d'éléments de réflexion pour une stratégie d'attractivité. Celle-ci fait l'objet d'un programme d'actions sur trois ans, en cours d'élaboration.



TIERS-LIEUX : UNE RURALITÉ CRÉATRICE

Les sollicitations relatives aux tiers-lieux sont de plus en plus fréquentes, aussi le Parc a-t-il confié à Coline Solier, étudiante à Sciences Po, la réalisation d'un diagnostic des dynamiques locales : recensement et cartographie des projets, entretiens, typologie et besoins des porteurs de projet, difficultés de mise en œuvre... Indéniablement, les tiers-lieux dessinent une ruralité créatrice et innovante qui renoue du lien social, redonne accès à des services, invite à penser et expérimenter le monde de demain.

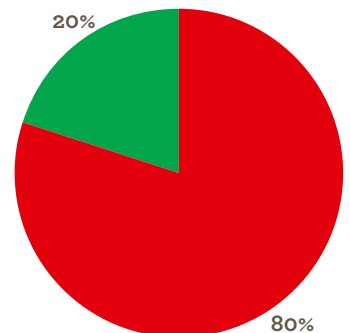
De l'étude, il ressort que l'émergence des tiers-lieux s'articule avec le flux des nouveaux arrivants et avec une démarche de valorisation des ressources locales (agriculture, art et artisanat, patrimoine architectural...).

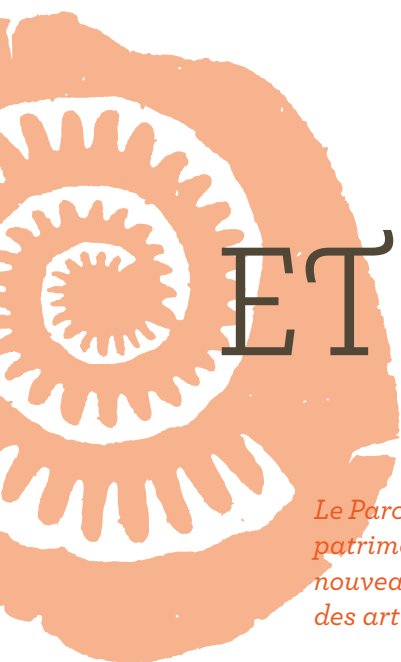


BUDGET

37 500€

FINANCEMENT





CULTURE ET PATRIMOINE

LE PATRIMOINE INTERPRÉTÉ

Le Parc des Grands Causses œuvre à la diffusion des connaissances liées au patrimoine, qu'il soit matériel ou immatériel. Il s'appuie, pour cela, sur les nouveaux supports de visite et d'interprétation, ainsi que sur la créativité des artistes du territoire.

BALADES NUMÉRIQUES !

L'appli mobile Balades Grands Causses propose désormais deux nouvelles balades numériques, soit quinze au total. « Les Métamorphoses de Jean Grin » et « Les Vraies Richesses » invitent le public familial à arpenter respectivement, sur un mode ludique et instructif, le bourg de Peyreleau et la commune du Viala-du-Tarn. La première apporte un éclairage sur l'histoire et l'actualité de Peyreleau à travers les nombreuses hypothèses qui entourent un personnage légendaire du causse Noir, l'ogre de Malbouche. La seconde met en lumière le patrimoine arboricole du Viala-du-Tarn et le passé industriel du hameau du Minier, jadis prospère grâce à ses mines d'argent. Toutes deux ont été inaugurées en juillet.

La réalisation de ces balades interactives repose sur un groupe de travail mixte (élus, habitants, associatifs, techniciens, prestataires, partenaires) qui, phase après phase, compose l'itinéraire de la balade, identifie ses thématiques, contribue à la scénarisation et à la mise en voix des dialogues.

Les quinze balades numériques sont en cours d'intégration au sein du logiciel Geotrek, par les offices de tourisme. Elles viennent ainsi compléter de manière originale l'offre de randonnées pédestres accessible sur le portail Rando Grands Causses (site internet et appli mobile).



ACCOMPAGNEMENTS

- ◆ À l'attention des jeunes de la Mission Locale Aveyron, organisation de sessions d'information sur les thématiques de la forêt, des économies d'énergie au quotidien, ainsi que des sorties de terrain consacrées à la ressource en eau, au Projet alimentaire de territoire, à la mobilité, au paysage et au patrimoine.
- ◆ Participation à la convention territoriale globale (CTG) de la Communauté de communes Larzac Vallées.
- ◆ Accompagnement de la Cie Eurék'art et du projet Aubrac Express sur le territoire du Parc, pour la valorisation patrimoniale et artistique de la ligne ferroviaire Béziers-Neussargues. Programmation culturelle en 2023-2024.

— 34 —

**PORTEURS DE PROJETS
RENCONTRÉS OU REÇUS EN
ENTRETIEN INDIVIDUEL**



SUPPORTS D'INTERPRÉTATION !

2022, année florissante pour les supports d'interprétation patrimoniale ! Conçus dans des matériaux sobres, ils apportent aux visiteurs mais aussi aux habitants des informations éclairantes sur le patrimoine (architectural, vernaculaire, paysager, immatériel...), à partir des travaux de recherche les plus récents. Plusieurs projets ont été concrétisés, commencés ou esquissés en 2022.

- ◆ Le sentier d'interprétation du Cœur du Rougier, dans le paysage lie-de-vin des montagnettes de Gissac, a été installé.
- ◆ Le belvédère des Monts Rance et Rougier à Saint-Sernin-sur-Rance est en place.
- ◆ Le circuit patrimonial de Combret-sur-Rance est réalisé.
- ◆ Les panneaux de valorisation de la voie verte du Saint-Affricain sont réalisés.
- ◆ La refonte du chemin de l'eau, à Nant, a donné lieu à la création d'un circuit de découverte du patrimoine.

Parmi les projets et travaux en cours : le circuit patrimonial de Vabres-l'Abbaye, le piédestal de Fontaneilles, le puech Monseigne à Saint-Laurent-du-Lévêzou, le hameau de La Roque

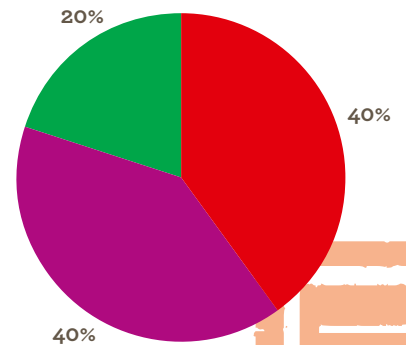
Valzergues à Saint-Saturnin-de-Lenne, le sentier de découverte des dolmens à Buzains, le parcours patrimonial de Millau (en partenariat). Liste non exhaustive !

2023 sera consacrée non seulement à la poursuite de ces projets, mais encore à une réflexion visant à repenser les outils de valorisation digitale du Parc.

BUDGET 2020-2021

135 000€

FINANCEMENT



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



ITINÉRAIRE ARTISTIQUE EN BELMONTAIS

Le projet d'itinéraire artistique avec les Nouveaux Troubadours, association d'artistes « buissonniers » installé à Saint-Sever-du-Moustier, a été affiné et se concrétise. La randonnée retenue s'intitule « La Voie romaine ». Au départ de Belmont-sur-Rance, sa distance et son accessibilité en font un circuit familial. Après repérages sur place, huit stations ont été identifiées. Celles-ci seront dotées d'un panneau intégrant une œuvre d'art brut, conçue spécialement pour chaque emplacement, et d'un fragment d'un texte que les huit stations dévoileront une à une. Le texte a été composé par l'association à partir d'une collecte locale auprès des habitants. Le caractère légendaire du récit épouse à merveille les œuvres d'art brut, créées lors d'une résidence artistique en mai à Saint-Sever.

Le chemin artistique et buissonnier « La Voie romaine » sera inauguré en ce début 2023.

La Communauté de communes Muse et Rasperes du Tarn pourrait accueillir à son tour un itinéraire artistique. Les premières démarches sont en cours.

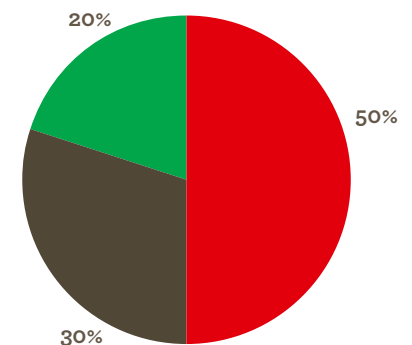
Parallèlement, un projet pourrait donner lieu à une coopération resserrée entre le Parc des Grands Causses et son homologue de l'Aubrac, autour de créations artistiques valorisant le savoir-faire lié à la pierre sèche.



BUDGET

28 660€

FINANCEMENT

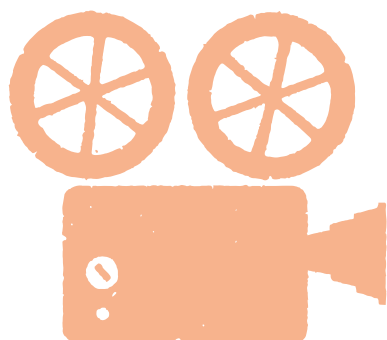


ASSOCIATION LES NOUVEAUX TROUBADOURS



VALORISATION PATRIMONIALE : SUR TOUS LES FRONTS

- ◆ Événement « Train des Viaducs » lors de la Semaine européenne des mobilités coïncidant avec les Journées du Patrimoine : repérage et rédaction de textes sur les points d'intérêt patrimoniaux et paysagers entre les gares de Millau et de Banassac.
- ◆ Participation au reportage télévisé de TF1 sur le Rougier de Camarès, présentation du paysage et des statues-menhirs néolithiques rouergates du sous-groupe Rance et Dourdou.
- ◆ Réflexion sur la valorisation et la présentation des statues-menhirs des Ardaliès à Saint-Izaire : accompagnement lors de réunions avec la commune, le Service régional de l'archéologie (SRA) et le service des Monuments historiques de la Drac Occitanie.
- ◆ Participation à la concertation régionale d'Occitanie « Cultura Viva », pour la valorisation des langues régionales catalanes et occitanes au quotidien.
- ◆ Appui technique pour la création d'une sculpture de libellule (la Sympétrum du Piémont) en vitrail Tiffany, placée sous la conduite du maître-verrier millavois Claude Baillon.
- ◆ Suivi du dossier de candidature de Peyreleau à l'inscription Site Patrimonial Remarquable, outil de contrôle urbanistique et de valorisation patrimoniale et paysagère.



CAUSERIES POUR CLERMONT-FERRAND 2028

Le Parc naturel régional des Grands Causses accompagne Clermont-Ferrand et le Massif central dans leur candidature comme capitale européenne de la culture en 2028.

Dans le cadre de la préparation de cette candidature, le Parc a organisé trois causeries en avril, en collaboration avec la librairie Lo Grin et l'association de préfiguration Clermont-Ferrand Massif central 2028.

La première causerie a été consacrée à la thématique forestière, la seconde au paysage larzacien et à sa tradition agropastorale, la troisième à la langue occitane. Elles se sont déroulées respectivement à Sylvanès, La Couvertoirade et Sévérac d'Aveyron. Ces rencontres au format intimiste ont rassemblé une trentaine de participants.

Les causeries ont fait l'objet d'une captation sonore, à (ré)écouter en podcast sur la plateforme www.aucha.co : « Promenons-nous dans les bois », « Plateau aride, histoire(s) fertile(s) » et « Dis-moi ton nom, je te dirai qui tu es ». Les échanges de connaissances lors de ces soirées ont permis d'alimenter le dossier de candidature. À suivre !





TOURISME DURABLE

PLEINE NATURE : DESTINATION GRANDS CAUSSES LÉVÉZOU

Depuis près de six ans, le Parc naturel régional des Grands Causses assure l'animation et le pilotage technique du Pôle de Pleine Nature Grands Causses Lézézou. Avec le déploiement progressif des projets qui constituent ce Pôle, le territoire Grands Causses Lézézou devient une véritable destination pour les sports et loisirs de nature.

Du parapente à la pêche, de l'escalade au VTT et au gravel, il s'agit de structurer l'offre d'activités « outdoor » en s'appuyant sur la variété des paysages et des reliefs du territoire. La stratégie consiste, à partir du rayonnement de Millau Grands Causses en matière de sports de nature, de valoriser la pluralité des sites de pratique possibles en sud-Aveyron, des lacs du Lézézou aux dunes du Rougier, des avant-causses aux Raspes du Tarn.



En 2022, dans le cadre du projet du territoire Grands Causses Lézézou, l'accent a été mis sur le développement :

- ♦ d'activités peu valorisées, telles la course d'orientation, le tourisme équestre, le nautisme et la pêche
- ♦ de pratiques émergentes telles l'itinérance trail et VTT
- ♦ d'activités accessibles aux débutants, aux découvreurs, aux habitants et aux clientèles de proximité, plus spécialement dans les domaines des sports de corde et du vol libre.

En terme de retombées économiques, la création de la destination sportive Grands Causses Lézézou vise à générer :

- ♦ un accroissement significatif des activités, lié à l'élargissement du public
- ♦ une extension de la saison touristique
- ♦ une efficacité des investissements publics à travers la mutualisation, le maintien et

le renouvellement de la dynamique des entreprises.

Les actions menées s'orientent toutes vers les objectifs suivants :

- ♦ passer d'une stratégie de « spot » monosite (Millau) à une stratégie de destination sud-aveyronnaise, à travers par exemple les opérations « Grands Causses Terre de Gravel », « Grands Causses Espace Trail ».
- ♦ conforter Millau dans ses disciplines phares (vol libre, escalade, VTT, canoë-kayak...) en veillant à ce qu'elles s'inscrivent dans la modernité et persistent dans leur exigence qualitative
- ♦ favoriser la hausse de la fréquentation par le développement de l'offre d'activités nouvelles
- ♦ installer durablement la destination Grands Causses Lézézou dans l'excellence environnementale et l'accessibilité.



Ces enjeux supposent de :

- ◆ poursuivre dans l'innovation et maintenir une dynamique de leadership
- ◆ créer une offre packagée par activité et type de clientèle
- ◆ définir une stratégie marketing/communication
- ◆ organiser et animer la synergie entre associations, professionnels et institutionnels
- ◆ définir des indicateurs pour une bonne évaluation des impacts économiques et commerciaux des actions engagées.

COÛT TOTAL ENGAGÉ

2 235 614 €



LES BUDGETS ENGAGÉS PAR PRATIQUE :

- Vol libre **31 520 €**
- Pêche **414 395 €**
- Tourisme équestre **253 642€**
- Nautisme : **1 230 787 €**
- Trail : **47 150 €**
- VTT et VTTAE **147 750 €**
- Gravel : **17 400 €**
- Animation & promotion : **93 000 €**



TOURISME DURABLE : LES FONDS ET LA FORME

Dans le cadre d'un appel à projets ADEME/France Relance, remporté par le Parc de l'Aubrac et des Grands Causses, un fonds dédié permet aux restaurateurs et hébergeurs d'obtenir des aides financières dans leur démarche vers un tourisme durable.

CE FONDS EST DESTINÉ À :

- ◆ accompagner les restaurants et hébergements touristiques vers la résilience économique
- ◆ leur donner les moyens de s'engager dans la transition écologique.

Retenus sur candidature, les bénéficiaires sont sensibilisés et formés à des comportements plus vertueux dans les domaines de la consommation d'énergie, de la valorisation des biodéchets, de l'approvisionnement. Les établissements sont accompagnés à travers la réalisation d'un diagnostic, la définition d'un plan d'actions et sa mise en œuvre.

À la fin 2022, onze entreprises se sont engagées dans la démarche (parmi elles, huit dossiers sont d'ores et déjà déposés) :

- ◆ Camping de la Dourbie à Saint-Jean-du-Bruel
- ◆ Jolis Gestes à Mostuéjols
- ◆ Les Caselles à Saint-Beauzély
- ◆ L'Oustal de la Fontaine à Mostuéjols
- ◆ Roc Nantais à Nant
- ◆ Cap Vert à Saint-Affrique
- ◆ Hôtel Rodier à Campagnac
- ◆ La Maison des Étoiles à Verrières
- ◆ Les Chambres de la Dourbie à Nant
- ◆ La Barbote à Mostuéjols
- ◆ Camping Les Cerisiers à Compeyre.

Le partenariat avec l'ADEME se poursuit sur 2023 et 2024.



BUDGET
12 000€
FINANCEMENT



RÉSULTAT :

11
ENTREPRISES

10
AUDITS RÉALISÉS

8
DOSSIERS DÉPOSÉS



soit
80 %
DE RÉUSSITE



LA MARQUE « VALEURS PARC »



La marque « Valeurs Parc », créée par la Fédération des parcs naturels régionaux de France, est attribuée aux entreprises témoignant de démarches collectives, solidaires et durables.

Une première phase d'audit, auprès d'hébergeurs, restaurateurs, prestataires d'activités sportives et de loisirs, a permis d'octroyer la marque à plusieurs entreprises : Hôtel Rodier (Campagnac), La Maison des Étoiles (Verrières), le Camping des Cerisiers (Compeyre), le Gîte de Loulette (Nant), les Chambres de la Dourbie (Nant), le Camping de la Dourbie (Saint-Jean-du-Bruel), le restaurant Joli Gestes (Mostuéjols), les gîtes Le Brugas (Saint-Juéry), le Hameau de Moulès (Fondamente), Canoëscapade (Comprégnac), le Camping de la Cascade (Saint-Rome-de-Tarn).

Parc naturel régional des Grands Causses



REFONTE DE LA CARTE TOURISTIQUE

Nouvelle formule en 2022 pour la Carte touristique du Parc naturel régional des Grands Causses. Présentée non plus par secteur géographique, mais par thématique, cette carte souligne la cohésion et la variété du territoire dans son ensemble. Beauté des paysages, charme des villages, richesse patrimoniale, loisirs de nature et événementiels, gastronomie, visites interactives, randonnées, label Grand Site, biodiversité... Toutes ces facettes dépeignent le territoire et invitent à l'explorer. Trois balades « coups de cœur », un éclairage récurrent sur l'agropastoralisme et des consignes pour un tourisme durable complètent ce dépliant.

Une cartographie actualisée indique tous les points d'attractivité touristique : villages de caractère ou via ferrata, dolmens ou parcours d'interprétation.

Forte d'une nouvelle approche graphique, de textes inédits et d'une traduction en anglais, la Carte touristique a d'emblée connu le succès auprès des prestataires et visiteurs.

PARC NATUREL RÉGIONAL DES GRANDS CAUSSES
A la pointe méridionale du Massif central, au sein d'un territoire à l'histoire et au patrimoine riches, le Parc naturel régional des Grands Causses est un territoire où la vie rurale aime à se réinventer.

ACTIVITÉS
Nature sportive
Avec ses aires d'envol et ses rivières, ses falaises escarpées et ses grottes, le Parc des Grands Causses est un immense spot multi-activités.
Le Parc des Grands Causses est un immense spot multi-activités. Le Parc des Grands Causses est un immense spot multi-activités. Le Parc des Grands Causses est un immense spot multi-activités.

GASTRONOMIE
Panier gourmand
A tout moment, le territoire du Parc naturel régional des Grands Causses est riche en produits locaux et de saison. Le Parc naturel régional des Grands Causses est un territoire où la vie rurale aime à se réinventer.

BIENVENUE AU PARADIS DES SPORTS DE PLEINE NATURE !

PARC NATUREL RÉGIONAL DES GRANDS CAUSSES
Six paysages en un
Majestueux ou plus secret, chacun de ces paysages saura vous surprendre et vous charmer.

LES PAYSAGES
Le Parc des Grands Causses possède une étonnante variété de paysages.
Le Parc des Grands Causses possède une étonnante variété de paysages. Le Parc des Grands Causses possède une étonnante variété de paysages.

LES VILLES
Brousse-le-Château, La Couvertouziade et Peyre classés Plus beaux villages de France. Combrez, Séverac et Peyreclassés sont des villages de caractère.
Brousse-le-Château, La Couvertouziade et Peyre classés Plus beaux villages de France. Combrez, Séverac et Peyreclassés sont des villages de caractère.

BIODIVERSITÉ
Une biodiversité remarquable
Le Parc naturel régional des Grands Causses héberge une biodiversité remarquable. Le Parc naturel régional des Grands Causses héberge une biodiversité remarquable.

LES VILLES
Villages de cachet
Brousse-le-Château, La Couvertouziade et Peyre classés Plus beaux villages de France. Combrez, Séverac et Peyreclassés sont des villages de caractère.

NOS COUPS DE CŒUR
Les Causses du Larzac, Le Parc des Grands Causses, Le Parc des Grands Causses, Le Parc des Grands Causses.

LES PAYSAGES
Le Parc des Grands Causses possède une étonnante variété de paysages.

LES VILLES
Brousse-le-Château, La Couvertouziade et Peyre classés Plus beaux villages de France. Combrez, Séverac et Peyreclassés sont des villages de caractère.

BIODIVERSITÉ
Une biodiversité remarquable
Le Parc naturel régional des Grands Causses héberge une biodiversité remarquable.

SPORTS NATURE EN CAMPAGNE... D'AFFICHAGE

Le Parc ne relâche pas son effort en faveur des sports de pleine nature !

À l'été 2022, il a lancé une campagne d'affichage pour valoriser les activités outdoor et leur écrin paysager. Trois visuels grand format ont été affichés à Millau et Saint-Affrique : « Vivez l'expérience grandeur nature » avec une vue des Gorges, « L'aventure commence là où la route s'arrête » avec des bikers en gravel surplombant Millau, « S'évader à grandes enjambées » avec un trail dans les montagnettes du Rougier ».



ENTRETIEN DES SENTIERS : PLUS LOIN DANS LE TEMPS

Dans le cadre du Plan pluriannuel d'entretien des sentiers (PPES) sur les communautés de communes, les agents d'entretien de l'espace rural procèdent au débroussaillage, à l'entretien, à la sécurisation et au balisage des sentiers de randonnée sur le territoire.

Cette mission a été pérennisée jusqu'en 2026, à travers le renouvellement des conventions entre le Parc des Grands Causses et plusieurs collectivités : les communautés de communes Monts Rance et Rougier, Saint-Affricain Roquefort Sept Vallons, Larzac Vallées, Millau Grands Causses, les communes de Saint-Félix-de-Sorgues, Saint-Georges-de-Luzençon. Une nouvelle convention a été mise en place avec le Sivom de Saint-Rome-de-Tarn.

Deux autres conventions sont en cours (période 2020-2022) avec les communes de Brousse-le-Château et La Cresse.

Cela représente 480 journées de travaux, soit 2688 heures, pour 2022. Pour 2023, ce sont 520 journées qui sont programmées sur le réseau de sentiers.

Les travaux réalisés en 2022 :

- ◆ le début de travaux pour améliorer l'offre randonnée multi-pratiques, à travers du débroussaillage pour la réouverture de chemins ruraux et des terrassements pour la sécurité des pratiquants, sur les Communautés de communes Millau Grands Causses, Monts Rance et Rougier, Saint-Affricain Roquefort Sept Vallons, Larzac Vallées.
- ◆ la création de circuits trail pour compléter l'offre de Grands Causses Espace Trail, sur la Communauté de communes Monts Rance et Rougier.
- ◆ l'ouverture de chemins ruraux pour la création de circuits VTT dans le cadre du

Pôle Pleine Nature, sur la Communauté de communes Monts Rance et Rougier.

- ◆ l'initiation de bénévoles au balisage et à l'utilisation du back-office de Geotrek (site web et appli Rando Grands Causses) sur les Communautés de communes Monts Rance et Rougier et Larzac Vallées.

Autres travaux :

- ◆ À Saint-Laurent du Lévêzou : amélioration de l'accueil des visiteurs du Puech Monseigne.
- ◆ À Saint-Victor-et-Melviu : finalisation des travaux pour l'ouverture et la jonction de sentiers vers Saint-Rome-de-Tarn et Les Costes-Gozon. Avenant à la convention pour



prolonger les travaux en 2023.

- ◆ Aux Costes-Gozon : ouverture vers Saint-Affrique et son réseau de chantier, avec avenant sur 2023.
- ◆ À Lestrade-et-Thouels : finalisation de l'ouverture de la liaison avec Brousse-le-Château. Avenant sur 2023 pour la signalétique, le balisage et la matérialisation de la liaison vers Broquiès.
- ◆ À Brousse-le-Château : sécurisation de tracés. Avenant sur 2023.
- ◆ À Castelnau-Pégayrols : reprise de passages canadiens arrachés, dans un souci de concilier les usages pastoraux et les pratiques de randonnée.



L'AMI SENTIERS BIODIVERSITÉ, POUR LE PARTAGE DES USAGES

Le territoire a été retenu dans le cadre de l'AMI Sentiers Biodiversité du Plan Avenir Montagne pour le projet collaboratif « Destination Rando Grands Causses » : un réseau de sentiers maîtrisé dans un espace naturel protégé, déposé par les Communautés de communes Millau Grands Causses, Monts Rance et Rougier, Saint-Affricain Roquefort Sept Vallons, Larzac Vallées avec l'appui et la coordination du Syndicat mixte du Parc des Grands Causses.

Ce projet entend favoriser le partage des usages entre randonnée et pratiques agricoles et forestières, ainsi qu'une bonne maîtrise des flux sur des sites à enjeu écologique. Il prévoit :

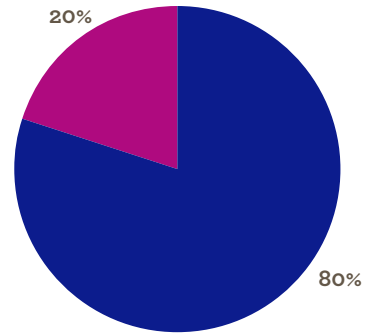
- ♦ des travaux d'aménagement de sentiers et de mise en place d'équipements de gestion des flux
- ♦ la création graphique et l'installation de panneaux d'information-sensibilisation
- ♦ l'installation d'équipements et de mobiliers d'accueil des pratiquants
- ♦ l'aménagement d'aires d'accueil et de départ d'activités
- ♦ la création d'outils numériques d'information et de promotion.

Ces travaux représentent plus de 2000 journées de travail pour l'équipe d'agents d'ici fin 2025.

BUDGET

946 433€

FINANCEMENT



COLLECTIVITÉS

GEOTREK

BASE DE RANDONNÉES

En 2022, la plateforme Géotrek (site web et appli mobile Rando Grands Causses), c'est :

75 055

UTILISATEURS UNIQUES QUI ONT VISITÉ RANDO GRANDS CAUSSES, soit 104,82% de plus qu'en 2021.

8 660 KM

DE CIRCUITS QUI ONT ÉTÉ SAISIS DANS LA BASE DE DONNÉES PARTAGÉE avec le Parc naturel régional de l'Aubrac et une partie de la Lozère.

Parmi ceux-ci

3 131,5 KM

DE RÉSEAUX BALISÉS et utilisés par les randonneurs multi-pratiques sur le territoire du Parc naturel régional des Grands Causses.

342 ITINÉRAIRES

(20 de plus qu'à fin 2021), dont 124 sont traduits en anglais. Ces itinéraires, publiés sur www.rando.parc-grands-causses.fr et son appli mobile, sont partagés automatiquement sur IGNrando, Cirkwi, le site web Tourisme-Larzac et, nouveauté, sur le site de l'Office du tourisme du Rougier.

380 POINTS D'INTÉRÊTS,

qui jalonnent ces itinéraires, sont également publiés et partagés.

Après poursuite de la formation des bénévoles et accompagnement du Parc de l'Aubrac par le Syndicat mixte du Parc, on recense

198 UTILISATEURS DU BACK-OFFICE GEOTREK

dont 159 actifs en 2021.

RAND 
GRANDS CAUSSES



rando.parc-grands-causses.fr

À l'horizon 2023 : un ajout d'itinéraires sur le Millavois, le Sévéragais et le Lévézou, un nouvel itinéraire VTT sur Monts Rance et Rougier, le début du travail avec la Communauté de communes Lodévois et Larzac, ainsi que le commencement de la saisie d'autres activités de nature (vol libre, escalade...).



©Exo Dams

L'ITINÉRANCE GR®736 GORGES ET VALLÉE DU TARN EST NÉE

L'itinérance GR®736 Gorges et Vallée du Tarn a franchi un pas de géant au cours de 2022. Fruit d'un travail en co-construction coordonné par le Parc des Grands Causses, cette randonnée accompagne la rivière Tarn du Mont Lozère jusqu'à Albi, au gré de ses méandres et des somptueux paysages qu'elle traverse.

Dès le printemps, deux événements sportifs ont porté l'itinérance sur les fonts baptismaux. Créé spécialement par les fondateurs du Festival des Templiers, le Tarn Valley Trail, le 6 mai, a rallié 270 runners pour une course de la plus belle eau entre le Mas de la Barque et Millau (159km). Puis, les 11 et 12 juin, la Tarn Water Race, épreuve de canoë-kayak et stand up paddle entre Saint-Chély-du-Tarn et Saint-Rome-de-Tarn, a connu une très belle deuxième édition.

Les premiers pratiquants ont éterné l'itinérance GR®736 au début de l'été et leurs retours, recueillis par les agents du Parc en charge de la maintenance du parcours, sont clairement enthousiastes !

La réalisation de l'itinérance Gorges et vallée du Tarn associe le Parc naturel régional des Grands Causses, le Parc national des Cévennes, les Départements de la Lozère, de l'Aveyron et du Tarn, les comités de randonnée, le Comité régional du tourisme, les agences de développement touristique et offices du tourisme, l'Ipamac..., en liaison avec la Fédération française de Randonnée (FFR).



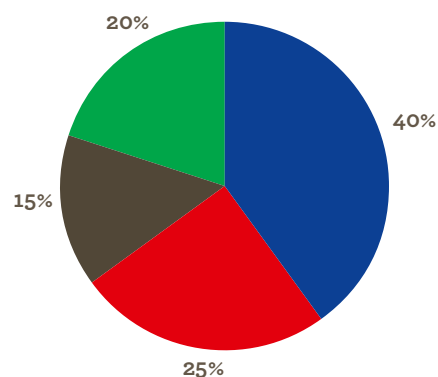
©Exo Dams



©Exo Dams

MONTANT TOTAL DE L'OPÉRATION

1 059 246€





GORGES ET VALLÉE DU TARN



2022 À GRANDS PAS :

- ◆ la finalisation des travaux de mise en sécurité du GR®736
- ◆ le balisage du GR®736 par les comités départementaux de randonnée des trois départements
- ◆ la pose de la signalétique directionnelle par le Parc naturel régional des Grands Causses (agents d'entretien de l'espace rural)
- ◆ la validation d'un programme d'actions transversales : tournage vidéo et shooting photos, partenariat avec La Malle postale, conception du mobilier avec la société Carré de Vie
- ◆ la rédaction du TopoGuide de la FFR, dans une démarche de co-construction
- ◆ la participation à un séminaire sur l'itinérance avec l'Ipamac au Puy-en-Velay et au colloque « Les nouvelles itinérances » à Florac avec le Grand Site Occitanie Gorges du Tarn.

Les agents d'entretien de l'espace rural du Parc ont procédé à la pose de la signalétique directionnelle, initié les bénévoles au balisage, sécurisé le tracé du GR®736 en réalisant par exemple des tronçons de calade et des paliers afin de stopper l'érosion. Ils sont intervenus sur toute la traversée aveyronnaise de l'itinérance.



LA MALLE POSTALE SUR LE GR®736



La Malle postale propose aux randonneurs un service de transport de bagages, de navettes et de convoyage de véhicules. Elle dessert à ce jour près de 3800km de sentiers balisés, du Chemin de Stevenson à la Grande traversée VTT du Massif central, du Sentier cathare au chemin Urbain V... et désormais sur l'itinérance Gorges et vallée du Tarn.

La mise en œuvre du service a commencé en 2022 sur la première moitié du parcours (de Villefort à Millau), après diagnostic de l'offre existante et définition d'une politique tarifaire. Elle va se poursuivre sur la seconde moitié (de Millau à Albi) au cours de 2023. La démarche fait l'objet d'une présentation aux transporteurs et aux hébergeurs.

L'accompagnement du GR®736 par La Malle postale est prévu pour cinq ans.



BUDGET

42 000€

FINANCEMENT

Avenir Mobilité Montagne

TRANSPORT

80

RÉSERVATIONS ENREGISTRÉES
SUR LA SAISON
dont 26 de clients individuels

TRANSPORT DE BAGAGES

827

BAGAGES TRANSPORTÉS

4,3

ÉTAPE EN MOYENNE

2,9

BAGAGES PAR DOSSIER
DE RÉSERVATION

TRANSPORT DE PERSONNES

93

PERSONNES TRANSPORTÉES

31

RÉSERVATIONS CONCERNÉES



LA VIE INSTITUTIONNELLE



Directeur général des services
FLORENT TARRISSE
05 65 61 43 52 - 06 70 30 24 31
florent.tarrisse@parc-grands-causses.fr



CORENTIN BOYER
Chargé de mission communication
05 65 61 43 13 - 06 79 16 13 69
corentin.boyer@parc-grands-causses.fr

ON EN A PARLÉ!

DIGITAL

le Parc rayonne sur la toile!



6 643
ABONNÉS

1 387
FOLLOWERS



1 112
ABONNÉS



2308
ABONNÉS

646
ABONNÉS



PRESSE ÉCRITE

Midi Libre
Le Progrès saint-affricain
Centre Presse
Millavois.com
Journal de Millau
Le Saint-Affricain



9
NEWSLETTERS
ENVOYÉES
54 sujets traités

Le site internet du Parc

70 506
UTILISATEURS UNIQUES
soit 22,30 % de plus qu'en 2021.

6 TOURNAGES



TF1

Reportage rougier & statues-menhirs

FRANCE 3

Reportage éco conduite
Reportage diagnostics incendies
Reportage Mobylette kitchen

ANDERANDER A

Film & pastilles vidéos promotion
Itinérance Gorges & Vallée du Tarn

RENÉ-PIERRE DELORME

Web série « Mobylette Kitchen »



SHOOTINGS PHOTOS

PORTRAITS NOUVEAUX ARRIVANTS

Greg Alric

ITINÉRANCE GORGES ET VALLÉE DU TARN

Exo Dams

Faire rayonner nos sports grandeur nature

Offrir une meilleure visibilité aux activités de pleine nature des Grands Causses : une première étape a été franchie avec la création de 2 marques de destination trail et gravel, réalisées en partenariat avec Gilles Bertrand fondateur du Festival des Templiers, la marque Wish One et les Offices de Tourisme du pôle de pleine nature Grands Causses Lévézou.



TERRE DE GRAVEL
SUR

f 1 810
ABONNÉS

📷 688
ABONNÉS



GRANDS CAUSSES
ESPACE TRAIL SUR

f 4 488
ABONNÉS

📷 613
ABONNÉS

“ L'année 2022 est marquée par d'importantes évolutions informatiques. L'éditeur des logiciels de comptabilité et de ressources humaines a imposé un changement de gamme. Des formations ont permis une adaptation rapide aux nouvelles fonctionnalités.

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif a également changé son logiciel de gestion du service et de facturation des redevances. La difficile mise en place a impacté le secrétariat du service et le service comptabilité. L'équipe comptable a dû également s'adapter à la fermeture de la trésorerie de Millau et à la migration vers le Service de Gestion Comptable du Sud-Aveyron dès le 1/01/2022 (nouveaux interlocuteurs, nouvelles pratiques...). La réforme de la fonction publique et l'ensemble des décrets modifiant l'organisation des carrières des fonctionnaires et les dispositions indicielles ont également impacté le plan de charge.

Après concertation avec l'équipe, l'accord télétravail mis en place en 2017 a été revu en 2022 afin de mieux l'adapter aux attentes du personnel.

Son recours est plus largement ouvert. Dans le respect d'une continuité des services administratifs en présentiel, la plupart des postes ont pu en bénéficier et poursuivre cette pratique initialement impulsée durant la période COVID.

La vigilance de l'agent de prévention sur le maintien des mesures pour stopper la propagation et faire face à l'épidémie est malheureusement restée d'actualité sur 2022 ; on dénombre, malgré tout, 10 arrêts maladie pour infection au COVID.

L'année 2022 est également marquée par des mouvements de personnel :

- les départs d'Alexandre Greffier au 31/01/2022, d'Alexandre Chevillon au 25/06/2022 et de Séverine Feuillerat au 31/12/2022
- les recrutements de Delphine Daumas, Alexandre Restino, Sergio Oliveira, Lucie Bousquet, Clara Steyer et Manon Lilas.

L'effectif du Parc a poursuivi sa courbe ascendante (42 agents présents au 31/12/2022).

L'activité générale, le renouvellement de la Charte, le suivi du plan d'actions et des appels à projets, densifient la charge transversale du pôle, en secrétariat, en accueil (avec notamment les nombreux appels pour le Guichet Unique de rénovation énergétique), en suivi général, comptable, financier et de ressources humaines.



Directrice générale adjointe
MARIE-LAURE GUIBERT

05 65 61 43 53

marielaure.guibert@parc-grands-causses.fr

PÔLE SECRÉTARIAT GÉNÉRAL & LOGISTIQUE



MARYLINE AUZUECH

Agent d'accueil
05 65 61 35 50
info@parc-grands-causses.fr



MARIE-JOSÉ CAMBEFORT

Assistante de gestion comptable
05 65 61 43 54
marie-jo.cambefort@parc-grands-causses.fr



ISABELLE FAVIER

Secrétaire de direction
05 65 61 43 52
isabelle.favier@parc-grands-causses.fr



MARC DELMAS

Gestionnaire administratif et financier
05 65 61 46 68
marc.delmas@parc-grands-causses.fr



JEAN-LOUIS POLYCARPE

Référent technique
Assistant de prévention
05 65 61 43 58 - 06 17 89 28 50
jean-louis.polycarpe@parc-grands-causses.fr



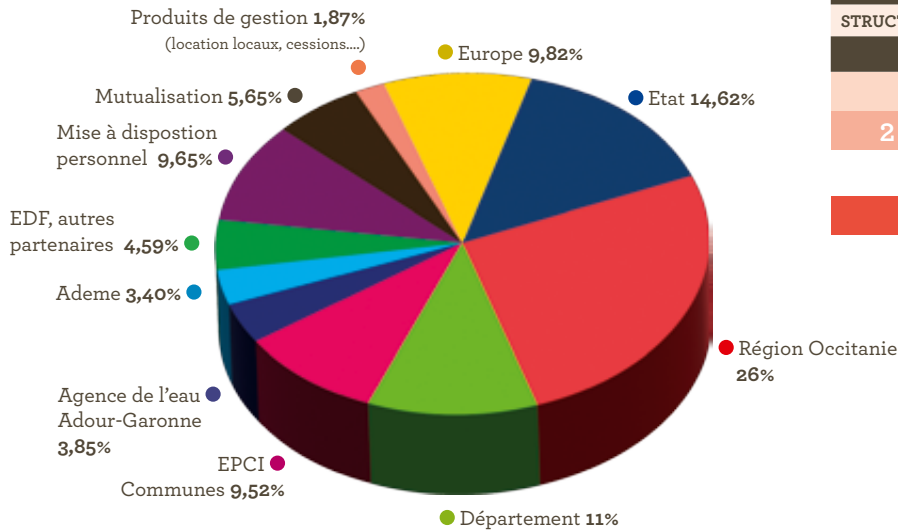
SYLVIE SERE

Agent d'accueil
05 65 61 43 14
info@parc-grands-causses.fr

LES DONNÉES FINANCIÈRES

RECETTES TOTALES

3 178 909,78 €



DÉPENSES 2022

FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
PROGRAMME D'ACTIONS	PROGRAMME D'ACTIONS
1 006 466,07 €	273 292,18 €
STRUCTURE SYNDICAT MIXTE	STRUCTURE SYNDICAT MIXTE
1 765 519,46 €	133 632,07 €
TOTAL	TOTAL
2 771 985,53 €	406 924,25 €

TOTAL GLOBAL

3 178 909,78 €

LE SYNDICAT MIXTE

9
BUREAUX SYNDICAUX
ONT EU LIEU

LE BUREAU SYNDICAL

5
COMITÉS SYNDICAUX
SE SONT DÉROULÉS

GOVERNANCE



Richard Fiol - *Président délégué* au suivi de la charte, au SCoT, à l'aménagement et au paysage



Bernard Sirgue
Vice-Président au titre des Communautés de communes délégué au tourisme et aux grands sites



Emmanuelle Gazel
Vice-Présidente au titre de la Région Occitanie déléguée aux politiques contractuelles



Jacques Arles
pour les communes rurales délégué au SPANC



Christophe Laborie
Vice-Président au titre du Département de l'Aveyron délégué à l'eau et à la biodiversité



Séverine Peyretout
pour Millau déléguée à l'énergie et aux mobilités



Nathalie Marty
Vice-Présidente au titre des Communes urbaines déléguée au développement et à l'attractivité



Cyril Touzet
pour les Communautés de Communes délégué à l'agriculture, à la forêt et à l'alimentation



Jean-François Dumas
Vice-Président au titre des Communes rurales délégué à la randonnée et à l'activité nature

LE CONSEIL SYNDICAL



REPRÉSENTANTS TITULAIRES

REGION OCCITANIE	Emmanuelle GAZEL - Vice-Présidente		
	Clément CARLES		
	Fadilha BENAMMAR KOLY		
	Marie LACAZE		
	Aurélie MAILLOLS		
CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'AVEYRON	Pascal MAZET		
	Christophe LABORIE - Vice-Président		
	Nadine FRAYSSE		
	ARNAUD VIALA		
	Émilie GRAL		
COMMUNAUTÉS DE COMMUNES	Monique ALIES		
	Claude ASSIER		
	SAINT-AFFRICAIN, ROQUEFORT, 7 VALLONS	Bernard SIRGUE - Vice-Président	
		Sébastien DAVID	
		Gérard CAILHOL	
	DES CAUSSES À L'AUBRAC	Sébastien CROS	
	LARZAC ET VALLÉES	Richard FIOL - Président	
	MILLAU GRANDS CAUSSES	Joël ESPINASSE	
		Mathieu LAMBRECHT	
		Christian BOUDES	
Philippe LEPETIT			
Séverine PEYRETOUT			
MONTS, RANCE ET ROUGIER	Bouchra EL MEROUANI		
MUSE ET RASPES DU TARN	Cyril TOUZET		
COMMUNES URBAINES	Mathieu HENRY		
	SÉVÉRAC D'AVEYRON	Nathalie MARTY - Vice-Présidente	
		Michel DURAND	
	MILLAU	Catherine JOUVE	
		Philippe RAMONDENC	
		Thierry PEREZ-LAFONT	
	SAINT-AFFRIQUE	Céline RENAUD	
	COMMUNES RURALES	Terroir « Le Causse Noir, les Gorges de la Dourbie et de la Jonte »	Jean-François DUMAS - Vice-Président
			François RODRIGUEZ
		Terroir « Le Causse du Larzac, Pays templier et hospitalier »	Jean-Michel PINAULT
Bernadette PAILHAS			
Terroir « Le Millavois »		Loïc ALMERAS	
		Jonathan COSTES	
Terroir « Le Pays de Roquefort, le Saint-Affricain et les Rougiers »		Jean-François ROUSSET	
		Jean-Marie BODT	
		Bastien GIACOBBI	
		Michel LEBLOND	
	Michel SIMONIN		
Terroir « Le Sévéragais »	Jean-Michel LADET		
	Terroir « Les Raspes du Tarn et les Marches du Lévézou »	Jacques ARLES	
Jean-Luc CRASSOUS			